

The background of the page features a large, faint, circular seal of the University of Paris. The seal is rendered in a light red color, matching the background. It contains a central figure, likely a saint or scholar, surrounded by Latin text and architectural elements.

Notices biographiques
des ambassadeurs,
porte-parole et députés
de l'université de Paris
au xv^e siècle

Le présent article reprend les notices de notre thèse de doctorat intitulée
L'Université de Paris dans les événements politiques du royaume de France
(1405-1452), vol. 3, *Annexes*, p. 485-546, soutenue en janvier 2000.

Ces notices biographiques concernent une infime partie des représentants de l'Université parisienne.

Deux catégories d'individus ont retenu particulièrement notre attention : les ambassadeurs qui sont de loin les mieux connus ; les porte-parole, que ces derniers aient agi dans le cadre d'une ambassade ou d'une députation. À côté de ces personnages, dont beaucoup sont bien connus, nous avons choisi de faire figurer quelques individus qui, tout en n'ayant pas, semble-t-il, représenté l'Université, ont pourtant été pris dans les événements : ces quelques personnages sont les bénéficiaires des largesses de Jean sans Peur, les victimes des représailles armagnagues et bourguignonnes. Apparaîtront aussi les notices biographiques de quelques recteurs dont l'exercice a coïncidé avec des périodes particulières de l'engagement politique de l'Université. Il nous a paru intéressant de donner vie à ses derniers qui bien souvent sont anonymes.

Nous avons constitué chaque notice – classée par ordre alphabétique à partir du prénom des personnages – selon un cadre uniforme. Après avoir rappelé l'origine géographique, éventuellement la date de naissance et le cursus universitaire des individus, nous avons relevé leurs fonctions au sein de la corporation. La troisième partie s'intéresse plus particulièrement à leur(s) intervention(s) sur la scène publique replacées succinctement dans le contexte. Quand il nous a été possible de le faire, nous avons aussi indiqué les relations entretenues avec des personnalités extérieures ; relations susceptibles d'avoir pesé sur les orientations politiques des personnages.

Les références sont mentionnées de deux façons. Afin de faciliter les vérifications, toutes celles relatives aux interventions sont contenues dans le texte même, et signalées entre parenthèses en casse inférieure. Toutes les autres figurent à la suite des notices.

Plusieurs personnages sont bien connus et ont fait l'objet de monographies parfois détaillées. Pour ceux-ci, nous renverrons aux articles ou ouvrages principaux et ne garderons en référence que celles intéressant leurs participations aux affaires du royaumes.

Ambassadeurs, députés et porte-parole

ADAM DE CAMBRAI — *Adam de Cambroy*

Né à Montépreux, dans le diocèse de Châlon-sur-Marne, le cursus et la carrière universitaires d'Adam de Cambrai nous sont moins connus que sa vie de parlementaire. Maître ès arts, licencié *in utroque jure*, il n'a pas été docteur régent en droit canon, bien qu'il soit dit de lui, lors de sa nomination comme conseiller au Parlement en 1412, que « par v ans a leu l'ordinaire en Cloz Brunel ». Il lit sûrement en qualité de *legens ordinarie de mane*.

Procureur de la nation française, il la représente dans l'ambassade solennelle envoyée à la conférence d'Auxerre en août 1412 (*CUP*, t. 4, n° 1956).

Quelques mois plus tard, le 26 novembre 1412, il commence une carrière de parlementaire comme conseiller clerc à la chambre des enquêtes du Parlement. À ce titre, il est l'un des membres de la délégation parlementaire chargée de conseiller le gouvernement lors de la réformation des finances en 1414. Conseiller laïque le 12 novembre 1416, il quitte la capitale lors de la rentrée des Bourguignons dans Paris pour suivre le dauphin Charles. Envoyé en mission en Bretagne par le futur Charles VII en 1420, il est récompensé pour ses services la même année en devenant troisième président au Parlement, qui était censé être celui de Paris, bien qu'il fut réfugié à Bordeaux. Pourvu de la charge de premier président du Parlement de Poitiers en 1434, il fait partie des ambassades françaises envoyées au congrès d'Arras en 1435, et aux conférences de Calais en 1439. Promu par Charles VII premier président du Parlement de Paris.

Il décède le 15 mars 1456 ou le 15 mai 1457.

BAYE, t. 2, p. 94, 151, 177, 272 n. 1.

AUTRAND (Fr.), *Naissance d'un grand corps de l'État. Les gens du Parlement de Paris, 1354-1454*, Paris, 1981, p. 82, 83, 105, 116, 143, *passim*.

MAUGIS (E.), *Histoire du Parlement de Paris, de l'avènement des rois Valois à la mort d'Henri IV*, 3 vol., Paris, 1913-1916, t. 3, p. 57.

HARSGOR (M.), *Recherches sur le personnel du Conseil du Roi sous Charles VIII et Louis XII*, Lille, 1980, p. 1857-1858.

ALBERT LÉCRIVAIN (LESCRIVAIN) — *Albertus Scriptoris de Doesborch*

Originaire du diocèse d'Utrecht, déterminant en 1433, il est licencié et maître ès arts en 1436. S'orientant alors vers des études en théologie, il obtient le baccalauréat en 1444. En 1451, on le retrouve maître ès arts et bachelier en théologie dans la nation allemande de l'Université d'Orléans. Il revient à Paris en 1464.

Receveur de la nation allemande d'octobre à décembre 1441, de mars à septembre 1442, puis de septembre 1445 à l'année suivante, il en est à plusieurs reprises le procureur entre 1440 et 1447. Recteur du 23 juin au 10 octobre 1444, il l'est à nouveau du 16 décembre 1447 au 15 mars 1448, puis du 31 mars au 25 juin 1450, après un conflit avec son compétiteur Thomas Gerson.

Ses trois rectorats l'amènent à s'occuper d'affaires importantes au sein de l'Université. Au cours du premier, il se trouve malgré lui au centre du conflit qui oppose la corporation aux élus sur le fait des aides. Chargé de protester contre la levée de l'emprunt auquel les suppôts furent soumis en août 1444, sa rencontre début septembre avec les élus des aides tourne au drame. Frappé par ces derniers, l'Université décrète la grève qui se prolonge jusqu'au 13 mars 1445 (*ACUP*, t. 2, col. 593-599, 612, *BOURGEOIS DE PARIS*, p. 375-376; *MAUPOINT*, p. 32). Lors du second, il est une nouvelle fois amené à lutter contre la levée de tailles (*ACUP*, t. 2, col. 707; *ACUP*, t. 5, col. 240). Le dernier jour de son mandat, il soumet à l'Université le plan de réforme ébauché par Charles VII et le Parlement (*ACUP*, t. 5, col. 249-250). En 1450, d'autres exactions le conduisent à intervenir pour obtenir la préservation des privilèges.

Personnage important au sein de la nation allemande, il est choisi en décembre 1444 pour la représenter dans l'ambassade solennelle envoyée auprès de Charles VII à Nancy afin de préserver les privilèges et l'inciter à maintenir la paix (*ACUP*, t. 2, col. 600).

En janvier 1450, il est élu pour représenter la faculté des arts au concile de l'Église gallicane réuni à Rouen.

Il meurt en 1466.

CUP, t. 4, n^{os} 2586, 2591, 2653, 2626, 2667, p. 697.

ACUP, t. 2, col. 592, 704, 791, 802-803, *passim*.

ACUP, t. 5, col. 193, 232-233, 349-350, 352-355.

GABRIEL (A. L.), « Les étudiants étrangers à l'Université de Paris au xv^e siècle », *Annales de l'Université de Paris*, 29 (1959), p. 393, n. 55.

ANTOINE MAZOIER — *Antonius Mazoerii (Masoerii, Masorerii)*

Dominicain, bachelier sententiaire en septembre 1428, licencié le 14 mars 1433 et maître le 28 mai suivant, il commence sa régence en septembre de la même année. On ne le trouve plus par la suite parmi les enseignants.

Malgré cette absence, il est l'un des ambassadeurs de l'Université envoyé à Bourges auprès de Charles VII en avril 1436, après la libération de Paris (*CUP*, t. 4, n° 2481) ; mission qui lui vaut de recevoir le 22 avril la somme de 16 sous de la faculté de théologie (*CUP*, t. 4, n° 2481 n. 5).

CUP, t. 4, n°s 2314, 2347, 2427 n. 2, 2436.

BENOÎT GENTIEN — *Benedictus Gentiani*

Issu d'une famille importante de Paris, Benoît Gentien est moine à l'abbaye de Saint-Denis. Licencié en théologie en 1410, il est docteur dès l'année suivante.

Avec d'autres théologiens, il figure comme l'un des principaux porte-parole de l'Université. Le 11 janvier 1411, il discourt sur les libertés de l'Église gallicane. Il est chargé par l'Université de Paris de proposer la réforme aux états généraux, lors de la séance du 9 février 1413, mais il essuie les reproches du Carme Eustache de Pavilly pour avoir atténué les propositions de la corporation (*RELIGIEUX DE SAINT-DENYS*, t. 4, p. 738-742 ; *JUVÉNAL DES URSINS*, p. 476). En novembre 1413, après la prise de Soubise par le duc de Bourbon, il prêche en sa faveur (*RELIGIEUX DE SAINT-DENYS*, t. 5, p. 228). Il participe assidûment au concile de la foi (*CUP*, t. 4, n°s 2000, 2001, 2003 p. 274), fait partie de la commissions chargée d'examiner les propositions de Jean Petit (*CUP*, t. 4, n° 2006), et il se prononce pour la condamnation (*CUP*, t. 4, n° 2012). Le 25 février 1414, lorsque les propositions sont livrées aux flammes, il est chargé du discours les condamnant (*RELIGIEUX DE SAINT-DENYS*, t. 5, p. 276). Délégué par l'Université au concile de Constance, il y est particulièrement actif. Chargé par le concile de notifier à Charles VI la déposition du pape Jean XXIII, il est capturé et emprisonné par un familier du duc de Bourgogne, Henri de La Tour (*RELIGIEUX DE SAINT-DENYS*, t. 5, p. 696-698). Il est ensuite envoyé auprès du roi Ferdinand d'Aragon, en août 1415. En juin 1416, l'Université le charge d'un discours critique à l'égard de la venue du roi de Hongrie et des festivités offertes en son honneur (*RELIGIEUX DE SAINT-DENYS*, t. 6, p. 16). Fin 1416, il est signataire du rôle envoyé auprès du pape portant condamnation des neuf assertions de Jean Petit (*CUP*, t. 4, p. 321).

Incarcéré en février 1418 pour avoir approuvé le discours de Raoul de La Porte contre la collation des bénéfices par les ordinaires, il participe ensuite aux débats qui se déroulent au Parlement portant sur les libertés de l'Église gallicane du 1^{er} au 16 mars.

Emprisonné le 28 mai 1418, lors de la rentrée des Bourguignons dans la capitale (RELIGIEUX DE SAINT-DENYS, t. 6, p. 234), il compte parmi les victimes armagnagues tuées le 12 juin 1418 (ACUP, t. 2, col. 246).

CUP, t. 4, n° 1906, 1966, 1967, 2068, 2097, 2100, 2104.

ACUP, t. 2, 186 n. 4, 211 n. 1.

RELIGIEUX DE SAINT-DENYS, t. 4, p. 592 ; t. 5, p. 720.

FAUQUEMBERGUE, t. 1, p. 59, 66 n. 1, 68, 79, 96, 106.

SULLIVAN (Th.), *Benedictine Monks... at the University of Paris, ad 1290-1500.*

A Biographical Register, Leiden-New York-Köln, 1995, n° 285, p. 155.

VALOIS (N.), *La France et le Grand Schisme...*, t. 4, p. 300, 302, 317, 324, 332, 356, 411, 533, 534.

ÉTIENNE DE MÉNIL-FOUCHARD — *Stephanus de Mesnillo Fouchardi*

Ministre des Mathurins depuis au moins 1398, il est maître régent en théologie depuis quatorze ans en 1403.

Très tôt, il est lié aux affaires universitaires. Il participe à l'affaire Jean de Montzon. En février 1394, il compte parmi les participants de l'assemblée générale invités à se prononcer sur les différentes voies à prendre pour mettre fin au Schisme, et se prononce pour la soustraction d'obédience en 1398. Le 26 août 1409, il prononce un discours sévère contre Benoît XIII.

Il participe à la deuxième session du concile de la foi (CUP, t. 4, n° 2001). Pro-bourguignon, il prend une part active, aux côtés du Carme Eustache de Pavilly, dans l'excommunication des Armagnacs en décembre 1411 (JUVÉNAL DES URSINS, p. 462). C'est avec ce dernier qu'il se réunit aux Carmes pour aviser aux remèdes à apporter pour lutter contre les exactions cabochiennes. Le 29 janvier 1416, il conduit une députation venue encourager le duc de Bretagne à persévérer pour réconcilier les Armagnacs et les Bourguignons. Cette démarche, interdite par le recteur, lui vaut d'être emprisonné avec le canoniste Liévin Nevelinc quelques jours dans les geôles du Châtelet (JUVÉNAL DES URSINS, p. 528-529).

CUP, t. 3, n°s 1579, 1679 ; t. 4, n°s 1793 n. 3, 1884, 1978, 2001, 2260.

MILLET (H.) et POULLE (E.), *Le vote de la soustraction d'obédience, en 1398*, t. 1, Paris, 1988, n° 148, p. 181.

VALOIS (N.), *La France et le Grand Schisme...*, t. 4, p. 25, 44, 59.

ÉTIENNE DE ROVROY (DE ROUVROY, ROUVRAY) — *Stephanus de Rovroyo*

Né à Paris, Étienne de Rovroy apparaît comme bachelier en arts sur le *rotulus* de la nation française de la faculté des arts du 23 octobre 1403. Il s'oriente vers les études de médecine. Reçu bachelier en 1410, il obtient sa licence le 29 mars 1412. Il apparaît sur la liste des maîtres régents de novembre 1414, sur celle de 1416, et pour la dernière fois sur celle de 1418.

Il est doyen de la faculté de 1416 à 1417.

C'est à ce titre qu'il est choisi par sa faculté pour la représenter dans l'ambassade envoyée à Compiègne au début de l'année 1417 auprès du dauphin Jean de Touraine afin de le persuader de revenir à Paris (*CFM*, t. 1, p. 94). Il quitte définitivement la capitale en 1418 ou 1419.

Il meurt à Bourges en 1446.

CUP, t. 4, n^{os} 1799, 1947, 2030, 2074, 2119.

CFM, p. 50, 62, 64, 69, 73, *passim*.

WICKERSHEIMER (E.), *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Âge*, 2 vol., Paris, 1936, t. 1, p. 143.

EUSTACHE DE FAUQUEMBERGUE — *Eustachius de Falcaberga*

Originaire de Picardie, frère du greffier Clément, Eustache est bourgeois au collège de Cholet puis de Sorbonne. En 1387, il figure sur le *rotulus* de la nation picarde de la faculté des arts comme maître régent, et étudiant en théologie depuis trois ans. Sans abandonner la théologie, il s'oriente vers l'étude du droit canon et apparaît licencié dans cette discipline dès 1398. Il figure avec les mêmes titres sur le *rotulus* d'octobre 1403.

Il semblerait qu'il ait occupé le rectorat en 1411. Si c'est le cas, il aurait succédé à Nicolas Amant au mois de mars.

Comme nombre d'universitaires de la même génération, il commence par s'occuper du Grand Schisme. En 1398, il prend part au vote de la soustraction d'obédience. En 1407, il participe à la grande ambassade envoyée auprès des deux papes pour leur soumettre la voie de cession. Deux ans plus tard, il est présent au concile de Pise en tant que représentant de l'Université et de l'évêque de Senlis, Pierre Plaoul.

Il n'intervient qu'une seule fois dans les affaires politiques du royaume : en septembre 1410, lorsqu'il est député auprès des ducs de Berry et de Bourgogne (*CUP*, t. 4, n^o 1892).

CUP, t. 3, n° 1541 ; t. 4, n°s 1796.

RELIGIEUX DE SAINT-DENYS, t. 3, p. 515.

MILLET (H.), *Les chanoines du chapitre cathédral de Laon.*

1272-1412, Rome, 1982, n° 10, p. 329-330.

MILLET (H.) et POULLE (E.), *Le vote de la soustraction...*, n° 150, p. 182.

VALOIS (N.), *La France et le Grand Schisme...*, t. 3, p. 179, 499, 508, 518, 519, 543.

EUSTACHE DE MESNIL — *Eustachius de Mesnilo*

Prêtre du diocèse d'Amiens, il apparaît comme maître ès arts sur le *rotulus* de la faculté d'octobre 1403. Cité comme bachelier formé en 1412, il est licencié en théologie vers le 25 décembre 1413 en même temps que Dominique Chaillon. Il ne figure sur la liste des maîtres régents qu'en septembre 1422, puis enseigne sans interruption jusqu'en 1429. Absent presque dix ans, il reparait en 1437.

Il occupe le décanat de la faculté de théologie en 1444 et 1445.

Simple bachelier formé, il est présent le 23 février 1412 lors d'une assemblée de l'Université relative à la collation des bénéfices. Son nom figure sur le rôle de septembre-octobre 1416 portant condamnation de la *Justification* (CUP, t. 4, p. 321). Il est envoyé en janvier 1418 avec notamment Dominique Chaillon, Guillaume Euvrie, et Guillaume Bloc à Constance. Le 31 août 1422, il se rend avec Jean Bouègue auprès de Charles VI, Jean sans Peur et Henri V pour la conservation des privilèges de l'Université (CUP, t. 4, n° 2192).

CUP, t. 4, 1796 n. 13, 1943, 1998, 2092, 2192, 2195, 2219, 2258, 2281, 2315, *passim*.

EUSTACHE DE PAVILLY — *Eustachius de Pavilliaco*

Carme, il apparaît comme licencié en théologie en 1395.

Pro-bourguignon convaincu, Eustache de Pavilly apparaît sur la scène publique dans les années 1411, date à laquelle, avec le ministre des Mathurins, Étienne de Ménil-Fouchard, il prêche activement contre les Armagnacs (JUVÉNAL DES URSINS, p. 462, 476). Le 13 février 1413, lors de la seconde intervention de l'Université aux états généraux, il critique vigoureusement son prédécesseur Benoît Gentien (RELIGIEUX DE SAINT-DENYS t. 4, p. 744). Pendant toute la révolution cabochienne, il tient une place importante. Le 10 mai, il est député au Conseil où il tient un discours sévère contre le dauphin (RELIGIEUX DE SAINT-DENYS, t. 5, p. 30) ; le 22 mai il harangue la Cour en présence de Charles VI (BAYE, t. 2, p. 112) qui précède l'emprisonnement de plusieurs membres de la famille royale. Farouche partisan des réformes, il s'écarte ensuite du mouvement révolutionnaire. Il disparaît le temps du gouvernement armagnac pour ne

reparaître qu'au retour des Bourguignons. En septembre 1418, il est député avec Jean de Troyes, Pierre-aux-Bœufs et Jean Bouègue auprès de Charles VI et de Jean sans Peur pour les inciter à secourir Rouen assiégée par les Anglais (*CUP*, t. 4, n° 2111). Il est peut-être député le 12 juin 1419 auprès de Charles VI pour lui réclamer la confirmation des privilèges (*CUP*, t. 4, n° 2134 n.). Il est ensuite appelé à Gand, par Philippe le Bon (BONENFANT (P.), *Du meurtre de Montereau...*, p. 49).

CUP, t. 4, n° 1724.

GARNIER BARREY (BERREY) — *Warnerus (Guarnerius) Barreti*

Sous-diacre de Toul, Garnier Barrey apparaît en deuxième année de baccalauréat en décret sur le *rotulus* des bacheliers et licenciés de la faculté d'octobre 1403. Docteur en mars 1416, il commence à enseigner dès septembre, et ce jusqu'en 1418.

Il occupe la charge de conservateur des privilèges de l'Université en 1418.

À ce titre, il est emprisonné le 26 février 1418 pour avoir soutenu les propos de Raoul de La Porte contre la collation des bénéfices par les ordinaires, puis il participe aux délibérations tenues au Parlement du 1^{er} au 16 mars 1418 concernant les libertés de l'Église gallicane.

Le 18 avril 1418, il y est encore présent quand est exposé l'état des pourparlers de la Tombe entre Armagnacs et Bourguignons et afin d'obtenir une copie des cédules (FAUQUEMBERGUE, t. 1, p. 117-119).

Bien qu'il ne semble par avoir tenu d'autre rôle, il est la cible des Armagnacs puis des Bourguignons : chassé de Paris par les premiers (*CUP*, t. 4, n° 2107), il périt au retour des seconds dans la capitale, le 12 juin 1418 (*ACUP*, t. 2, col. 246). Il est d'ailleurs qualifié d'« armagnac » dans les registres comptables du receveur général du royaume, Pierre Gorremont, et une partie de ses biens est donnée à Pierre Cauchon (POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (B.-A.), *La France gouvernée par Jean sans Peur...*, n° 1003, p. 263).

CUP, t. 4, n° 1790, 2094, 2097-2100, 2104.

FDUP, t. 1, p. 143, 148, 165, 173, 177, 186, 192, 200.

FAUQUEMBERGUE, t. 1, p. 66 n. 1, 68, 79, 96, 106.

GEOFFROI MAUPOIVRE (MALPOIVRE) — *Gaufridus Malipiperis*

Clerc du diocèse d'Évreux, Geoffroi Maupoivre apparaît comme maître ès arts et étudiant en deuxième année de médecine sur le rôle de la nation normande de la faculté des arts en 1379. Maître régent en

1387, il exerce au moins jusqu'en 1389, année où il est élu doyen ou vice-doyen de la faculté.

Le 4 août 1412, alors qu'il n'exerce plus la régence depuis plus de dix ans, la faculté de médecine le choisit comme ambassadeur pour la conférence d'Auxerre (*CUP*, t. 4, n° 1956).

Nommé physicien du comte de Nevers, Jean sans Peur, en 1398, son nom est souvent cité sur les registres de la Chambre des comptes de Dijon en tant que bénéficiaire de nombreuses gratifications. Attaché à son service il se voit confier plusieurs missions à Paris, Arras et Rouen en 1412 en tant que « conseiller ».

On perd sa trace après 1416.

CUP, t. 3, n°s 1433, 1540, 1459 ; t. 4, p. 79.

Bibl. nat., *Collection de Bourgogne*, t. 54, fol. 199 ; t. 55, fol. 172 ; t. 57, fol. 58.

POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (B-A.), *La France gouvernée par Jean sans Peur...*, n° 819.

TABBAGH (V.), *Fasti Ecclesiae Gallicanae. Répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines des diocèses de France de 1200 à 1500*, t. 2, *Diocèse de Rouen*, Turnhout, 1998, n° 350, p. 179.

WICKERSHEIMER (E.), *Dictionnaire biographique des médecins...*, t. 1, p. 179-180.

GEOFFROI LE NORMAND (LENORMANT) — *Godefridus Normanni* (ou *Amici*)

Clerc du diocèse de Beauvais, maître ès arts, boursier au collège de Navarre, *cursor* en théologie en juillet 1429, maître des grammairiens dans le même collège en 1440, Geoffroi le Normand apparaît comme bachelier formé en janvier 1443. Il obtient sa licence en théologie le 7 février 1446, mais n'accède au doctorat qu'en septembre 1481, âgé de 78 ans.

Bachelier en théologie, il est à deux reprises recteur de l'Université : de décembre 1436 à mars 1437 ; du 23 juin au 11 octobre 1445 ; puis le 22 juin 1465.

Entre 1450 et 1452, il est à trois reprises envoyé auprès de Charles VII pour la défense des privilèges universitaires : entre le 4 juillet et le 31 août 1450 (*CUP*, t. 4, n° 2658), entre le 11 décembre 1450 et février 1451 (*CUP*, t. 4, n°s 2665, 2669 ; *ACUP*, t. 5, col. 395, 405-406, 419) et entre le 29 décembre 1451 et le 22 mars 1452 (*CUP*, t. 4, n° 2688).

Il fonde le collège de Sainte-Barbe en 1460.

CUP, t. 4, n°s 2329, 2360, 2572, 2605 n. 4.

ACUP, t. 2, col. 491 n. 1, *passim*.

ACUP, t. 5, 100, 276, 349, 395, 559, *passim*.

QUICHERAT (J.), *Histoire de Sainte-Barbe, collège, communauté, institution*, Paris, 1860-1864.

GÉRARD MACHET — *Gerardus Macheti*

Personnage très connu, contentons-nous des principaux faits. Né peu avant 1380, originaire du diocèse de Reims, Gérard Machet commence ses études en arts comme boursier au collège de Navarre où il arrive en 1391. Maître ès arts vers 1398, il apparaît comme étudiant en sixième année en théologie sur le rôle de la faculté du mois d'octobre 1403. Licencié à la fin de 1410, il est maître en février de l'année suivante et enseigne continuellement jusqu'en 1418. Après plusieurs années d'inactivité, il reprend la régence en 1441.

N'ayant apparemment occupé aucune fonction administrative pendant ses études, Jean Gerson le choisit pourtant, en 1415, pour le remplacer dans sa charge de chancelier de Notre-Dame ; charge qu'il assume effectivement jusqu'en 1418. Il est doyen de la faculté de théologie en 1441.

Comme universitaire, Gérard Machet participe activement au concile de la foi, et aux travaux de la commission chargée d'examiner les propositions de Jean Petit qu'il juge condamnables (*CUP*, t. 4, nos 2000-2012). Il est signataire du rôle envoyé en 1416 au concile de Constance (*CUP*, t. 4, p. 321). Le 7 août 1416, en qualité de porte-parole de l'Université, il intervient au Parlement demander à la Cour de condamner la *Justification* (*BAYE*, t. 2, p. 260-263).

En 1418, lorsque les Bourguignons s'emparent de la capitale, il quitte Paris pour suivre le dauphin Charles dont il devient l'un des conseillers et confesseur. On le retrouve en 1436 aussitôt après la reprise de la ville par Charles VII.

Il est souvent un interlocuteur privilégié de l'Université. En 1441, lorsqu'il reprend son enseignement, l'Université le sollicite pour régler un conflit avec les Mendiants (*ACUP*, t. 2, col. 603). Auprès de Charles VII, il est un intermédiaire important. Elle lui écrit par exemple le 22 décembre 1445 au sujet de la provision de suppôts en bénéfices (*ACUP*, t. 5, col. 125). Le 14 janvier 1447, elle s'adresse à lui pour qu'il intervienne auprès du prévôt pour l'obliger à prêter serment (*ACUP*, t. 2, col. 676). À sa mort, elle organise des cérémonies solennelles en sa mémoire (*ACUP*, t. 2, col. 741)

SANTONI (P.), « Gérard Machet, confesseur de Charles VII et ses lettres », dans *PTÉC*, 1967, p. 175-182.

LA SELLE (X. de), *Le service des âmes à la cour. Confesseurs et aumôniers des rois de France du XIII^e au XV^e siècle*, Paris, 1995, n° 20, p. 278-280.

GOROCHOV (N.), *Le collège de Navarre...*, p. 662.

GILLES DE BRÊNE — *Aegidius de Brena*

Originaire du diocèse de Langres, maître ès arts, bachelier en décret le 6 mars 1421, Gilles de Brêne est licencié en décret le 18 avril 1424 sous Guillaume de *Albarippa*.

Il est l'un des dix ambassadeurs de l'Université envoyé en avril 1436 auprès de Charles VII après la libération de la capitale (*CUP*, t. 4, n° 2481, p. 581).

CUP, t. 4, n° 2242.

FDUP, t. 1, p. 219, 244.

GUILLAUME BEAUNEVEU — *Guillelmus Pulchrinepotis*

Originaire du diocèse de Rouen, Guillaume Beauneveu apparaît comme maître ès arts et bachelier sententiaire sur le *rotulus* de la faculté des arts d'octobre 1403, il obtient sa licence en théologie en 1408, accède à la maîtrise dont il porte le titre en 1413, mais aucun document ne permet d'affirmer une régence.

Très rapidement, il est mêlé aux affaires religieuses. Fin février 1405, il est envoyé auprès du pape Innocent VII avec Pierre Plaoul, Jean Guiot, Henri Doigny et Arnold Witwich pour entamer des pourparlers. En mars 1407, il fait partie de la grande ambassade envoyée à Rome et à Gênes auprès de Benoît XIII et de Grégoire XII pour les convaincre à la voie de session. En 1409, il est député par la province de Sens au concile de Pise.

Actif au concile de la foi où il participe à plusieurs sessions (*CUP*, t. 4, n°s 2000, 2001, 2003), il est choisi comme commissaire pour examiner les propositions de Jean Petit (*CUP*, t. 4, n° 2006). Il se prononce pour la condamnation de la *Justification* (*CUP*, t. 4, n° 2012). Alors que de difficiles négociations sont en cours entre Jean sans Peur et les Armagnacs, ces derniers prévoient de faire appel à Guillaume Beauneveu pour « porter dommage au dit duc de Bourgoingne » (FINOT (J.), *La paix d'Arras...*, p. 63-64). Mettant à exécution leurs desseins, en pleine assemblée générale de l'Université du 1^{er} février 1414, sa présence est expressément requise par le roi, la reine et le duc d'Aquitaine (*ACUP*, t. 2, col. 165). Fin juin, il est le porte-parole de l'ambassade universitaire organisée à l'occasion de la capitulation des Flamands. Il prononce un discours sévère contre Jean sans Peur (*RELIGIEUX DE SAINT-DENYS*, t. 5, p. 354-356). Ambassadeur de Charles VI au concile de Constance, sa délégation est renouvelée le 10 mai 1416. Son nom figure dans la lettre royale du 6 octobre 1418 annulant toutes les décisions prises au concile, et désavouant les princi-

paux instigateurs de la condamnation de la *Justification* (*Ordonnances*, t. 10, p. 487 ; cité dans *CUP*, t. 4, n° 2113).

CUP, t. 4, n°s 1796, p. 98, 1863, 1908.

RELIGIEUX DE SAINT-DENYS, t. 3, p. 515.

COVILLE (A.), *Jean Petit...*, p. 542.

MILLET (H.), « Les français du royaume... », *op. cit.*, p. 280.

VALOIS (N.), *La France et le Grand Schisme...*, t. 4, p. 422, 428, 499, 510, 571, *passim*.

GUILLAUME BOUILLÉ — *Guillelmus Boulle*

Originaire du diocèse de Soissons, membre de la nation française, Guillaume Bouillé, apparaît comme sous-maître au collège de Dormans en 1429. Il commence son premier cursus en théologie le 21 février 1435, le second le 12 février 1438. Licencié en théologie le 20 janvier 1444, il accède à la maîtrise le 27 mars suivant. Il apparaît comme maître régent en 1449, 1450 et 1452.

Procureur de la nation française en 1434, 1437 et 1438, Guillaume Bouillé est recteur de décembre 1437 à mars 1438.

Dès sa première année de régence, Guillaume Bouillé est l'un des personnages les plus en vue de la faculté dont il est l'un des principaux ambassadeurs. Le 8 décembre 1444, il remplace Jean d'Auchy dans l'ambassade envoyée auprès de Charles VII pour l'encourager à rétablir la paix et maintenir les privilèges universitaires (*ACUP*, t. 2, col. 600-603). En 1446, en compagnie de Robert Julienne (*ACUP*, t. 2, col. 667 et 672), puis continuellement de 1449 à 1452, il retrouve Charles VII pour traiter d'affaires religieuses (*ACUP*, t. 2, col. 769-779 ; 869-878). Entre temps, est notamment choisi comme porte-parole auprès du duc d'Orléans, en octobre 1448 (*FDUP*, t. 2, p. 185 ; *ACUP*, t. 2, col. 748), et commissioné par Charles VII, en 1450, pour faire une information sur le procès de condamnation de Jeanne d'Arc (*CUP*, t. 4, n° 2654).

CUP, t. 4, n°s 2467, 2532, 2580 n. 2, 2660, 2698.

FAUQUEMBERGUE, t. 2, p. 308.

GUILLAUME DE CONTY — *Guillelmus de Contiaco*

Issu d'une famille noble de Picardie, né à Amiens, le bénédictin Guillaume de Conty est reçu au grade de bachelier en décret le 31 août 1418. Probablement licencié en 1422, il apparaît pour la première fois en qualité de docteur régent le 16 novembre 1423 avec le titre d'abbé de Lagny-sur-Marne. Abbé de Sainte-Catherine-du-Mont dans le diocèse de Rouen en 1428, il est actif au sein de la faculté au moins jusqu'en

1448, bien que son nom disparaisse des registres entre 1436 (*FDUP*, t. 2, p. 26) et 1440.

Doyen de la faculté de décret une première fois du 8 novembre 1431 à mai 1432, il l'est à nouveau pendant l'année scolaire 1440-1441.

Quelques mois après son apparition comme docteur régent, il est désigné le 4 décembre 1423 pour se rendre au concile de l'Église gallicane. Il assiste au procès de Jeanne d'Arc au cours de quatre séances (*TISSET*, (P.), *Procès de condamnation...*, t. 3, n° 24, p. 393-394). Le 15 mai 1432, il interrompt son décanat pour partir au concile de Bâle. Le 16 juillet 1435, il est élu par la faculté pour la représenter dans l'ambassade universitaire envoyée au congrès d'Arras (*CFM*, p. 169). Entre le 27 et 30 avril 1436, il retrouve Charles VII pour obtenir la confirmation des privilèges universitaires (*CUP*, t. 4, n° 2481).

Il meurt en 1452.

FDUP, t. 1, p. 189, 233, 236, 377, 384, *passim*.

Journal de la paix d'Arras, p. 64

SULLIVAN (Th.), *Benedictine Monks...*, n° 192, p. 113.

GUILLAUME EUVRIE — *Guillermus Euvrie*

Peut-être originaire de la presqu'île du Contentin, Guillaume Euvrie intègre la nation normande où il apparaît comme maître ès arts et étudiant en théologie sur le *rotulus* d'octobre 1403. Il se dit bachelier en théologie en 1409, mais n'est bachelier formé qu'en 1422, et n'obtient sa licence que le 3 mars 1424. Reçu maître le 13 avril, il exerce la régence dès l'année suivante, et ce jusqu'en 1426. Son nom figure pour la dernière fois dans un acte universitaire du 9 janvier 1427.

Il est procureur de la nation normande en 1412.

Très tôt, il participe aux affaires de l'Université. En mai 1410, il est envoyé à Bologne, comme ambassadeur de l'Université, lors du conclave qui élut le pape Jean XXII. Il est présent le 7 mars 1412 lors de la réunion universitaire s'opposant à la collation des bénéfices par les ordinaires. En tant que procureur de la nation normande, il est envoyé à la conférence d'Auxerre en 1412 (*CUP*, t. 4, n° 1956). Le temps de la domination armagnaque, il disparaît des registres de l'Université pour ne réparaître qu'en 1418. En janvier 1418, il est au concile de Constance où l'a envoyé l'Université. Dès son retour à Paris, il se voit confier encore plusieurs missions par la corporation. Le 26 septembre 1419, il est à Florence, avec six autres universitaires, pour présenter le *rotulus*. Le 21 mars 1420, il est envoyé à Troyes pour participer aux négociations de paix

(CUP, t. 4, n° 2155). Entre le 30 mai et le 21 août 1421, il est chargé avec Pierre Cauchon d'exposer l'état de désolation de l'Université à Henri V et à Philippe le Bon. (CUP, t. 4, n° 2165). En décembre 1422, il est envoyé avec Jacques Sacquespée auprès du régent d'Angleterre Humfred de Gloucester (CUP, t. 4, n° 2204). Il est de retour le 30 mars 1423, date à laquelle il fait sa relation devant l'assemblée générale (CUP, t. 4, nos 2202 et 2204).

En janvier 1408, alors jeune bachelier, il est aux côtés de Jean Petit à Amiens lorsque ce dernier rencontre Jean sans Peur pour parfaire la rédaction de la *Justification*. Pour cela, il est gratifié de 20 écus d'or (CUP, t. 4, n° 1848). Proche de Jean sans Peur, il profite du retour des Bourguignons dans la capitale : le 2 août 1418, il est l'un des 59 nouveaux clercs-notaires du roi. Il figure à deux reprises en cette qualité dans les comptes du receveur général du royaume.

Il meurt en 1427, très certainement avant le 10 février.

CUP, t. 4, nos 1796 n. 30, 1848 n. 1, 1944, 2092, 2141, 2155, 2165, *passim*.

PELLEGRIN (E.), « Un humaniste normand du temps de Charles VI : Guillaume Euvrie », *Institut de Recherche et d'Histoire des Textes*, bulletin n° 15 (1967-1968), p. 9-28.

POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (A.-B.), *La France gouvernée par Jean sans Peur...*, n° 783, p. 1229.

COVILLE (A.), *Jean Petit...*, p. 126.

DESPORTES (P.), *Fasti Ecclesiae Gallicanae. Répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines des diocèses de France de 1200 à 1500*, t. 3, *Diocèse de Reims*, Turnhout, 1996, n° 478, p. 304.

GUILLAUME ÉVRARD — *Guillermus Evrardi*

Originaire du diocèse de Langres, Guillaume Évrard – à ne pas confondre avec Guillaume Érart – commence son second cursus en théologie le 31 juillet 1424. Bachelier sententiaire en 1426, il obtient sa licence le 12 janvier 1428, et accède au grade de maître le 26 mars suivant. Régent dès septembre, il exerce jusqu'en 1436.

Procureur de la nation française en mai 1424, il est plusieurs fois recteur : de décembre 1420 à mars 1421, de juin à octobre 1427, puis une troisième fois de mars à juin 1430. Proposé par Martin V à l'office de chancelier, le 12 septembre 1428, la faculté de théologie s'y oppose.

C'est sous sa responsabilité de recteur qu'est écrite, avant le 23 avril 1430, une lettre au roi d'Angleterre pour lui signifier son souhait de le voir venir dans la capitale (CUP, t. 4, n° 2346). Présent au procès de Jeanne d'Arc, il semble se rapprocher du roi d'Angleterre. Henri VI le députe à la conférence d'Arras en 1435. Le 12 novembre 1433, au Parlement, il prononce un discours contre la fondation de l'Université de Caen (FAUQUEMBERGUE, t. 3, p. 111).

Il meurt en 1439 en Angleterre.

CUP, t. 4, n^{os} 2279, 2280, 2301 n. 1, 2338 n. 2, 2379, 2510 n. 1, 2573, 2634, 2665, *passim*.

FAUQUEMBERGUE, t. 2, p. 243-244, 287.

TABBAGH (V.), *Fasti Ecclesiae Gallicanae...*, t. 2, *Diocèse de Rouen*, n^o 160, p. 196.

GUILLAUME GUIGNON — *Guillelmus Guignon*

Originaire du diocèse d'Évreux, Guillaume Guignon figure comme maître ès arts absent sur le *rotulus* de la nation normande de 1403. L'année suivante, il apparaît sur celui de l'Université d'Angers comme étudiant en droit civil. Licencié en loi et bachelier en décret en 1409, il ne semble pas avoir accédé à un grade supérieur.

En décembre 1409, il est nommé procureur général et *nuntius* auprès d'Alexandre V. En juin 1421, en compagnie d'autres décrétistes, il se rend à Rouen auprès d'Henri V pour obtenir le maintien des privilèges universitaires en Normandie (CUP, t. 4, n^o 2178).

CUP, t. 4, n^o 1796, p. 107, 1873.

GUILLAUME LOCHEM — *Guillelmus Lochem*

De la nation anglaise, il figure comme bachelier en théologie sur le *rotulus* de la faculté de 1416 réaffirmant la condamnation des neuf assertions de Jean Petit, (CUP, t. 4, p. 322).

Le 8 septembre 1414, il est élu *nuntius* de la nation anglaise pour aller au concile de Constance. Le 13 janvier 1417, il est désigné pour aller à Compiègne auprès du dauphin Jean de Touraine avec les ambassadeurs de l'Université (ACUP, t. 2, col. 215; BAYE, t. 2, p. 276).

CUP, t. 4, p. 322 n. 21

HENRI DE FONTAINE — *Henricus de Fontanis*

Maître ès arts en 1387, étudiant en septième année en théologie en 1394, Henri de Fontaine figure comme bachelier en 1398.

Il ne paraît pas avoir tenu une place importante au sein de l'Université. On le voit uniquement participer au vote de la soustraction d'obédience en 1398, puis être envoyé comme ambassadeur auprès de Jean sans Peur et Jean de Berry en janvier 1408 (CUP, t. 4, n^{os} 1844 et 1845).

CUP, t. 4, n^{os} 1715, 1918.

MILLET (H.) et POULLE (E.), *Le vote de la soustraction...*, n^o 164, p. 192-193.

JACQUES BERNARD — *Jacobus Bernardi*

Qualifié de maître ès arts en 1418, Jacques Bernard apparaît comme bachelier en décret en 1436, bien que son nom n'apparaisse pas sur les registres de la faculté de décret.

Jacques Bernard n'intervient qu'une seule fois comme ambassadeur de l'Université auprès de Charles VII en avril 1436 (*CUP*, t. 4, n° 2481).

CUP, t. 4, n° 2481

JACQUES DE HARLEM — *Jacobus de Harlem*

Jacques de Harlem, dont on ne connaît pas le cursus universitaire, apparaît sur les registres de la nation anglo-allemande comme maître ès arts, dont il est un membre particulièrement actif.

Il occupe le rectorat de mars à juin 1412.

Le 5 septembre 1410, il est élu pour aller auprès du duc de Berry et probablement aussi auprès de Jean sans Peur pour les inciter à la réconciliation (*CUP*, t. 4, n° 1944 n.). Il est ensuite délégué par la nation anglaise pour la conférence de Pontoise, en juillet 1413 (*ACUP*, t. 2, col. 154).

CUP, t. 4, n°s 1944, 1952.

ACUP, t. 2, *passim*.

JACQUES SACQUESPÉE — *Jacobus Sacquespée*

Sous-diacre du diocèse d'Arras, il est issu d'une famille bien connue de l'Artois. Reçu bachelier en médecine en 1396, il est licencié et maître en 1398. Absent le temps du gouvernement armagnac et reprend sa régence en 1418 et la conserve jusqu'en 1434-1435.

Il est élu pour assurer le décanat de la faculté en 1399-1400.

Jacques Sacquespée intervient tardivement dans les affaires politiques. Il participe à la conférence de Troyes (*CUP*, t. 4, n° 2155). En décembre 1422, il part en Angleterre, avec Guillaume Euvrie, pour rencontrer la reine et le duc de Gloucester (*CUP*, t. 4, n°s 2202-2203).

Jean sans Peur le prend pour médecin en 1419 avant que Philippe le Bon ne le retienne à son service.

Il meurt en 1440.

CFM, p. 85, *passim*.

WICKERSHEIMER (E.), *Dictionnaire biographique des médecins...*, t. 1, p. 337

POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (B.-A.), *La France gouvernée par Jean sans Peur...*, n° 92

DESPORTES (P.) et MILLET (H.), *Fasti Ecclesiae Gallicanae. Répertoire*

prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines des diocèses de France de 1200 à 1500, t. 1, *Diocèse d'Amiens*, Turnhout, 1996, n° 185, p. 136.

JEAN BAILLE — *Johannes Bailli*

Originaire du diocèse d'Amiens, membre de la nation picarde, Jean Baille, maître ès arts, est reçu au grade de bachelier en décret le 7 avril 1438, et obtient sa licence le 7 avril 1442 sous le patronage de Jean Midouls. Il ne se présente pas au doctorat, mais assume des lectures en qualité de *legens ordinarium de mane* au moins à partir de novembre 1446, en 1447 et en 1449.

Comme bon nombre de canonistes, il assume la charge de procureur de l'Université en 1433. Il échoue à deux reprises à obtenir le rectorat : une première fois en décembre 1443, une seconde fois en mars 1450.

En qualité de procureur de l'Université, il intervient au Parlement le 1^{er} mars 1433 pour protester contre la détention de Jean Basset et d'autres universitaires détenus par le bailli de Rouen.

En octobre 1442, l'Université le remercie pour avoir apporté les lettres de ses ambassadeurs étant au concile de Bâle. En décembre 1444, il représente la nation picarde dans l'ambassade de l'Université envoyée auprès de Charles VII pour l'encourager à maintenir la paix et les privilèges (*ACUP*, t. 2, col. 601)

FDUP, t. 1, p. 74; t. 2, p. 40, 148, 157, 184.

ACUP, t. 2, col. 561, 578, 802-804.

ACUP, t. 5, col. 349.

FAUQUEMBERGUE, t. 3, p. 89-90.

JEAN BASSET — *Johannes Basseti*

Né vers 1381 à Loret, dans le diocèse de Coutances, Jean Basset figure avec le titre de maître ès arts sur le *rotulus* de la nation normande de la faculté des arts d'octobre 1403. Bachelier en décret en 1415, il accède à la licence en 1418 sous Raoul Roussel pour ne plus paraître ensuite sur les registres de la faculté.

Confirmé, le 27 mai 1420, à l'office de notaire auprès la cour du conservateur des privilèges apostoliques, il est qualifié dans le même temps de « procureur de l'Université », et de « promoteur » en 1421.

En 1419, la faculté de décret le choisit comme *nuntius* avec Thomas Lemoine pour porter le *rotulus* des licenciés et des bacheliers au pape Martin V. De retour à Paris, il est député, en qualité de procureur, entre le 30 mai et le 21 août 1420, auprès de Charles VI, d'Henri V et du duc de Bourgogne avec son confrère Philippe Maréchal, pour leur demander de préserver les privilèges de la corporation (*CUP*, t. 4, n^{os} 2165, 2166). En juin 1421, toujours à ce titre, il conduit une délégation envoyée à Rouen auprès d'Henri V pour l'entretenir notamment de la libre circulation des

biens des étudiants (*CUP*, t. 4, n° 2178). Il assiste à quelques séances du procès de Jeanne d'Arc, pour la dernière fois le 27 mars 1431.

Proche du parti anglo-bourguignon, Jean Basset obtient plusieurs bénéfices en Normandie grâce à Henri V dès 1420. Le 1^{er} mars 1433, Jean Baille, « procureur de l'Université », intervient au Parlement pour demander sa libération de la prison du bailli de Rouen.

Il décède le 3 mars 1454.

CUP, t. 4, n° 1796, p. 102, n° 2146, 2159, 2166, 2178.

FDUP, t. 1, p. 175, 186, 198.

FAUQUEMBERGUE, t 3, p. 89-90.

TISSET (P), *Procès de condamnation...*, t. 2, n° 5, p. 384.

JEAN BEAUPÈRE — *Johannes Pulchripatris*

Né en 1380 dans le diocèse de Nevers, Jean Beaupère est maître ès arts vers 1397. Professeur à la faculté des arts, il apparaît comme étudiant en théologie sur le *rotulus* de la nation française, province de Sens, d'octobre 1403. Bachelier biblique en 1407, bachelier formé en 1419, il est licencié à la fin de cette année ou au début de 1420. Maître régent en théologie à partir de septembre 1421, il enseigne jusqu'en.

D'octobre à décembre 1411, il est recteur de l'Université. Pendant le chancelariat de Renaud de Fontaines, il est plusieurs fois commis comme vice-régent, notamment avec Dominique Petit.

Dès son rectorat, il se trouve impliqué dans les événements politiques, notamment quand l'Université s'engage résolument contre les Armagnacs. Il réceptionne la lettre de Charles VI, du 14 octobre 1411, demandant à l'Université de lui apporter conseil et aide (*CUP*, t. 4, n° 1935). Le 18 octobre, il fait rédiger une lettre à destination des consuls de Narbonne leur demandant d'exécuter l'ordonnance royale du 14 (LEHOUX (Fr.), *Jean de France...*, t. 3, p. 249 n. 3). Il est présent au Conseil, le 2 novembre, quand Jean sans Peur obtient la mission de déloger les princes rebelles (*Ordonnances*, t. 9, p. 652), et le 5 quand l'évêque de Grenoble est requis de les excommunier (*Ordonnances*, t. 9, p. 653). Le 13 novembre, il remet à faculté de médecine la bulle d'Urbain V contre les grandes compagnies avec ordre de la conserver dans son coffre (*CFM*, t. 1, p. 73). C'est peut-être lui, à moins que ne se soit son successeur Jean Bout, qui écrit au pape Jean XXIII pour l'informer de l'excommunication des Armagnacs (*CUP*, t. 4, n° 1938).

Bourguignon déclaré, il est l'un des ambassadeurs de Jean sans Peur au concile de Constance en 1415. En juin 1419, il est peut-être chargé

de rencontrer Charles VI pour qu'il confirme les privilèges de la corporation (*CUP*, t. 4, n° 2134). Le 21 mars 1420, il est élu pour aller à la conférence de Troyes (*CUP*, t. 4, n° 2155). Quelques mois plus tard, peut-être chargé de rencontrer Henri V, Charles VI et Jean sans Peur pour la conservation des privilèges, il est finalement remplacé (*CUP*, t. 4, n° 2166 n. 1). En décembre 1422, alors qu'il part en Angleterre avec le médecin Jacques Sacquespée pour obtenir de la reine et du duc de Gloucester la confirmation des privilèges de l'Université (*CUP*, t. 4, n°s 2202, 2203, 2204), il tombe dans une ambuscade qui lui vaut d'être pillé de ses biens et mutilé de la main droite (*ACUP*, t. 2, col. 306).

Cet accident ne lui empêche pas de continuer à servir l'Université, qu'il représente notamment au concile de Sienna et auprès du pape Martin V comme *nuntius* en 1424. Au procès de Jeanne d'Arc, Jean Beupère tient un rôle important qui lui vaut d'être gratifié par Henri VI. Fin avril 1431 il est chargé d'aller recueillir l'avis de l'Université. Le 28 mai 1431, il quitte Rouen pour le concile de Bâle où le délègue la corporation.

Il meurt à Besançon autour des années 1462-1463.

ALLMAND (C.T.), « Un conciliariste nivernais du xv^e siècle. Jean Beupère », *AB*, 35 (1963), p. 145-154. TISSET (P.), *Procès de condamnation...*, t. 2, n° 8, p. 385-386. TABBAGH (V.), *Fasti Ecclesiae Gallicanae...*, t. 2, *Diocèse de Rouen*, n° 40, p. 233.

JEAN BOUÈGUE — *Johannes Bouesgue*

Bénédictin, Jean Bouègue apparaît comme bachelier formé en théologie sur le *rotulus* de la faculté d'octobre 1403. Licencié et promu docteur la même année, il est qualifié de *professor* en avril 1411, mais n'apparaît pourtant comme maître régent qu'à partir de 1423, en 1428 et en 1432, date de sa dernière apparition.

En 1411, l'Université le désigne pour aller auprès de Jean XXIII pour obtenir la révocation de la bulle du pape Alexandre V en faveur des Mendiants. Il assiste à la troisième session du concile de la foi (*CUP*, t. 4, n° 2003). En septembre 1418, il est envoyé auprès du roi et du duc de Bourgogne pour les inciter à secourir Rouen (*CUP*, t. 4, n° 2111), et deux ans plus tard, l'Université l'envoie comme messenger auprès de Charles VI en 1420, pour obtenir la confirmation des privilèges universitaires (JOURDAIN (Ch.), *Index chronologicus...*, p. 245). Au mois d'août 1422, accompagné d'Eustache de Mesnil, il est député auprès de Charles VI, Henri V et Philippe de Bourgogne pour la conservation des privilèges de l'Université (*CUP*, t. 4, n° 2192). Il prend part au procès de Jeanne d'Arc.

CUP, t. 4, n^{os} 1791, p. 72; 1803 n. 9, 1917 n. 2, 2219, 2315 n., 2318 n., 2362, 2363 n., 2417.
ACUP, t. 2, 86.

FAUQUEMBERGUE, t. 2, p. 94.

SULLIVAN (Th.), *Benedictine Monks...*, n^o 103, p. 70-71.

JEAN BOUT (BONT) — *Johannes Bout*

Membre de la nation picarde, Jean Bout apparaît comme maître ès arts en 1412. En 1425, il apparaît comme licencié *in utroque jure*, puis docteur dans les deux droits en 1432.

Procureur de la nation picarde en 1412, il est recteur de l'Université du 16 décembre 1412 au 24 mars 1413.

Représentant de la nation picarde à la conférence d'Auxerre en août 1412 (CUP, t. 4, n^o 1956), c'est surtout en qualité de recteur que Jean Bout se trouve mêlé de près aux événements politiques. Il est certainement présent aux états généraux de février 1413, et c'est probablement lui qui se rend au Parlement, le 17 février, pour lui demander de se joindre au mouvement (BAYE, t. 1, p. 99-100). Portant en partie la responsabilité de l'engagement de l'Université au cours de cette période, son nom figure sur la liste des bannis du 14 mai 1414 (RELIGIEUX DE SAINT-DENYS, t. 5, p. 173; DOUËT-D'ARCQ (L.), *Choix de pièces inédites...*, t. 1, p. 368). Le même jour, au cours d'une assemblée de la faculté des arts, il demande et obtient d'être approuvé pour tout ce qu'il a fait le temps de son rectorat (ACUP, t. 2, col. 150).

CUP, t. 4, n^o 1943, 1956.

JEAN BRUILLOT — *Johannes Bruilloti*

Né à Bernières sur Mer ou aux environs dans le diocèse de Bayeux, Jean Bruillot apparaît comme maître ès arts sur le *rotulus* de la nation normande de juillet 1387. Qualifié de licencié en décret sur le rôle d'octobre 1403, il semble avoir achevé son cursus après l'obtention de la *licencia docendi* puisqu'il est encore désigné avec ce grade en 1410.

Jean Bruillot n'a exercé qu'une seule fonction au sein de la corporation : celle de procureur ou promoteur de l'Université à partir de 1408 jusqu'en 1411 ou au-delà.

À ce titre, il intervient à plusieurs reprises. Il est présent, le 16 mai 1408, lors de la restitution des corps d'Olivier François et de Jean de Saint-Léger, les deux étudiants condamnés par le prévôt Guillaume de Tignonville (CUP, t. 4, n^o 1852). Le 27 mai 1406, il présente avec Pierre Cauchon les lettres demandant la condamnation de l'épître toulousaine.

En septembre 1410, il est l'un des ambassadeurs chargés de rencontrer les ducs de Berry et de Bourgogne pour les inciter à la réconciliation (*CUP*, t. 4, n° 1892, p. 188). Il paraît quelquefois au procès de Jeanne d'Arc.

Secrétaire du duc d'Orléans en 1394, il est reçu conseiller à la chambre des enquêtes du Parlement le 19 août 1418; charge qu'il conserve jusqu'au 12 novembre 1421. Le 1^{er} décembre 1418, il est nommé avec quatre autres conseillers pour assister les prévôts de Paris et des marchands afin d'assurer la sécurité de la capitale.

Il meurt vers le 20 décembre 1435.

CUP, t. 3, n° 1541, t. 4, n° 1796, p. 97, 1852, 1892, 1919, 2379, p. 519.

BAYE, t. 1, p. 157.

FAUQUEMBERGUE, t. 1, p. 147, 207.

MAUGIS (E.), *Histoire du Parlement de Paris...*, t. 3, p. 66.

TABBAGH (V.), *Fasti Ecclesiae Gallicanae...*, t. 2, *Diocèse de Rouen*, n° 73, p. 237.

TISSET (P.), *Procès de condamnation...*, t. 2, n° 12, p. 387.

JEAN COURTECUISSÉ (BRIÈVECUISSÉ) — *Johannes Breviscoxae*

Originaire du diocèse du Mans, il commence ses études en arts au collège de Navarre où il obtient sa licence en 1373. Bachelier en théologie en 1381/1382, il est bachelier formé en 1387 et licencié après le 30 avril 1389. Il commence alors une carrière de maître régent jusqu'en 1422.

Doyen de la faculté de théologie de 1416 à 1421, il est chancelier de l'Université de 1419 à 1421 à la place de Jean Gerson.

Jean Courtecuisse est l'une des figures de premier plan de la corporation. Dès janvier 1397, il est le porte-parole de l'Université et demande à Charles VI que la collation des bénéfices soit retirée au pape d'Avignon. Le 15 avril 1402, il prononce un autre discours demandant au roi de maintenir la soustraction d'obédience. En janvier 1408, il est envoyé auprès de Jean sans Peur pour lui demander notamment de pourvoir à la condamnation de Guillaume de Tignonville (*CUP*, t. 4, n°s 1843, 1844). Le 21 mai, il prononce au Parlement un réquisitoire contre la bulle d'excommunication de Benoît XIII. Le 29 mai 1413, il prononce son sermon *Bonum michi* réclamant au souverain le maintien de l'ordonnance de réforme (*CUP*, t. 4, n° 1980). Le 15 octobre 1418 il est délégué auprès du roi pour le mettre au courant de l'état déplorable dans lequel se trouve la capitale, sans sécurité et sans ravitaillement (FAUQUEMBERGUE, t. 1, p. 183).

En 1408, il devient aumônier de Charles VI, fonction qu'il occupe jusqu'en 1421 et conseiller du roi. Évêque de Paris le 27 décembre 1420, il est transféré l'année suivante au siège de Genève.

Il meurt à Genève le 4 mars 1423, à 70 ans environ.

BAYE, t. 1, p. 232.

GOROCHOV (N.), *Le collège de Navarre...*, p. 621

LA SELLE (X. de), *Le service des âmes à la cour...*, p. 297-298.

L'Œuvre oratoire française de Jean Courtecuisse, éd. G. Di Stefano, Turin, 1969, p. 3-21.

JEAN CRANNACH — *Johannes Crannach*

Membre de la nation anglo-allemande, Jean Crannach apparaît avec le titre de maître ès arts en 1413, et celui de bachelier en théologie en 1416 sur le *rotulus* envoyé à Constance portant condamnation de la *Justification*.

Recteur de décembre 1414 à mars 1415.

Il participe à la première session du concile de la foi (*CUP*, t. 4, n° 2000). Fin juin 1414, il accompagne Guillaume Beauneveu lorsque les états flamands se soumettent et que le porte-parole de l'ambassade s'en prend avec violence à Jean sans Peur (*ACUP*, t. 2, col. 176).

ACUP, t. 1 et 2, *passim*.

JEAN D'AUCHY — *Johannes d'Auchy*

Originaire du diocèse de Beauvais, Jean d'Auchy commence ses études au collège de Cholet. Bachelier biblique le 14 juillet 1434, il est licencié le 20 janvier 1444 en même temps que Pierre Cory et Guillaume Bouillé, et obtient sa maîtrise le 17 février suivant.?

Procureur de la nation picarde en octobre 1432, il est recteur de l'Université à trois reprises : d'octobre à décembre 1437, d'octobre à décembre 1440, enfin du 10 octobre au 10 décembre 1442. En 1446, il est désigné comme sous-chancelier de Sainte-Geneviève, et en 1448, il remplace Gérard Machet à la tête du collège de Navarre.

Ces fonctions à la tête de la nation picarde et de l'Université lui valent d'intervenir à plusieurs reprises pour la corporation. En qualité de procureur, il est présent lors de la réunion de l'Université du 7 octobre 1432 relative à l'envoi d'une ambassade au duc de Bourgogne (*CUP*, t. 4, n° 2418, p. 545). Le 12 novembre 1437, en tant que recteur, il se rend devant Charles VII lors de sa première entrée dans la capitale (MONSTRELET, t. 5, p. 304 ; GILLES LE BOUVIER, *chronique*, p. 190-191). Le 23 avril 1438, il est élu pour se rendre au concile de Bourges en tant que représentant de la nation picarde. En décembre 1441, il est désigné pour rencontrer le roi, mais pour une raison inconnue, il refuse (*ACUP*, t. 2, col. 532). Au cours

de son dernier rectorat, il intervient à plusieurs reprises pour protester contre des enfreintes commises à l'encontre des privilèges fiscaux des suppôts de la corporation qui le conduisent à décréter la suspension des cours et des sermons (*ACUP*, t. 2, col. 560-561 et 561-562). Le 8 novembre 1444, la faculté de théologie le choisit avec Guillaume Bouillé pour se rendre auprès de Charles VII (*ACUP*, t. 2, col. 600-601), mais il se récusé une nouvelle fois (*ACUP*, t. 2, col. 603).

Dans l'entourage de Charles VII dès 1445, il est son aumônier dès l'année suivante, Après la mort du confesseur du roi, Gérard Machet, en juillet 1448, il cumule semble-t-il, les offices d'aumônier et de confesseur. C'est lui, la même année, qui reçoit les représentants de la nation anglo-allemande venus présenter des requêtes en matière bénéficiaire (*ACUP*, t. 2, col. 737). De même, c'est à lui ainsi qu'à Robert Poitevin que l'Université décide d'écrire afin de savoir s'il est opportun d'envoyer une ambassade auprès du roi, en février 1451 (*ACUP*, t. 5, col. 400).

Évêque de Langres en 1452, il décède l'année suivante.

CUP, t. 4, n^{os} 2451, 2429, 2514, 2521.

ACUP, t. 2, col. 516, 559, 663.

LA SELLE (X. de), *Le service des âmes à la cour...*, p. 300-301.

JEAN DE BOIRY — *Johannes de Boiry*

Noble, originaire du diocèse d'Amiens, Jean Boiry apparaît comme maître régent à la faculté des arts sur le *rotulus* de la nation picarde d'octobre 1403, et avec le même titre sur celui envoyé à Jean XXIII en 1410/1411. Qualifié de docteur en théologie avant 1420, il ne figure parmi les maîtres régents qu'à partir de septembre 1425, et enseigne presque sans interruption jusqu'en août 1435.

Le 21 mars 1420, il est député à la conférence de Troyes (*CUP*, t. 4, n^o 2155), et en octobre 1432 à celle d'Auxerre (*CUP*, t. 4, n^{os} 2418, 2419 n. 1).

Confesseur de Catherine de France reine d'Angleterre en septembre 1423, il est élu évêque de Meaux, le 8 avril 1426, sur proposition de l'Université, et devient alors conservateur des privilèges apostoliques de la corporation. Le 7 février 1428, il intervient, au nom du duc de Bedford, pour que le médecin anglais Jean Kim soit reçu à la licence en dérogation des règlements établis pour son obtention.

Il reste évêque jusqu'à sa mort survenue le 17 août 1435.

CUP, t. 4, n^{os} 1796, p. 90, 1866 n. 6, 1908, 2053 n. 3, 2258, 2268, 2281, *passim*.

CFM, p. 141-142.

TABBAGH (V.), *Fasti Ecclesiae Gallicanae...*, t. 2, *Diocèse de Rouen*, n^o 58, p. 236.

JEAN DE CREPPON — *Johannes de Crepone*

Diacre du diocèse de Coutance, Jean de Creppon figure sur le *rotulus* des licenciés et bacheliers en décret de 1378 comme licencié en droit civil et bachelier lisant en décret. Licencié *in utroque jure*, il est mentionné comme docteur régent en droit canon dès 1385, et exerce la régence jusqu'en 1420.

En juillet 1411, il est appelé par le duc de Berry pour la conférence de Melun (RELIGIEUX DE SAINT-DENYS, t. 4, p. 440).

CUP, t. 3, n^{os} 1435, 1518, 432, 1539, 1572, 1589, 605; t. 4, n^{os} 1750 n. 1, 1794, 2040, 2127, 2156.
FDUP, t. 1, p. 148, 149, 154, 157, *passim*.

JEAN DE L'OLIVE — *Johannes de Oliva*

Originaire de Paris, maître ès arts en 1430, navarriste, Jean de L'Olive commence son premier cursus en théologie le 12 septembre 1435, le second le 16 juillet 1437. Il obtient sa licence le 22 février 1442, en même temps que Pierre de Vaucelle et Pierre Richier. Il fait ses vesperies le 16 avril, puis est promu maître le 14 mai de la même année. Il figure comme régent dès 1451.

Peut-être recteur de l'Université de juin à octobre 1440, il est procureur de la nation française en 1441. En 1458, il succède à Robert Ciboule à la chancellerie de Notre-Dame de Paris.

Suite à l'imposition des suppôts de l'Université, il est élu le 5 septembre 1444, avec Jean Haneron pour rencontrer Charles VII (ACUP, t. 2, col. 595). De retour le 11 octobre, il fait part à l'assemblée de l'Université de la désafection du roi à propos de la cessation des leçons et des sermons (ACUP, t. 2, col. 599-600). Fin janvier 1448, l'Université le charge de présenter ses plaintes à la Chambre des comptes (ACUP, t. 2, col. 707). Le 14 mars 1448, au cours d'une assemblée générale, il enjoint la corporation de se réformer conformément à la volonté de Charles VII (ACUP, t. 5, col. 249).

Le 6 mars 1455, il demande à l'Université de célébrer une messe anniversaire à la mémoire de Jean Haneron.

Il meurt le 24 février 1471

CUP, t. 4, n^{os} 2467, 2508, 2509, 2558 n. 2, 2595, 2634, 2677, 2698.

ACUP, t. 2, col. 720-721.

ACUP, t. 5, col. 663.

ACUP, t. 6, col. 95 n. 4.

JEAN DE LA FONTAINE — *Johannes de Fonte*

Clerc du diocèse de Bayeux, il compte parmi les maîtres ès arts absents et étudiant en décret sur le *rotulus* de la nation normande de 1403. Qualifié de bachelier en décret en juin 1421, il obtient sa licence le 18 avril 1424, en même temps que Philippe Maréchal et Gilles de Brêne. L'année suivante, il enseigne les Décrétales en qualité de *legens ordinariae de mane*.

Alors qu'il n'est pas encore docteur, il est envoyé en juin 1421 auprès d'Henri V pour la conservation des privilèges des étudiants normands (*CUP*, t. 4, n° 2178). Il participe au procès de Jeanne d'Arc.

CUP, t. 4, n°s 1796, p. 107, 2379, 2380, 2486 n.

TISSET (P.), *Procès de condamnation...*, t. 2, n° 66, p. 406.

FDUP, t. 1, p. 244.

JEAN DE MONTLÉON — *Johannes de Monteleonis*

Du diocèse de Langres, Jean de Montléon est maître ès arts avant 1398. En sixième année d'audition en théologie sur le *rotulus* de la nation française, province de Sens, de la faculté des arts d'octobre 1403, il entre au collège de Navarre trois ans plus tard, sans doute déjà bachelier. Licencié en décembre 1413, Jean de Montléon paraît ne jamais avoir enseigné.

Alors bachelier formé en théologie, il est recteur de l'Université de juin à octobre 1413. À ce titre, il se trouve engagé politiquement au moment où l'Université se désolidarise des Cabochiens. Il intervient lorsque ces derniers veulent soumettre les étudiants à l'emprunt forcé (*RELIGIEUX DE SAINT-DENYS*, t. 5, p. 62). Le 9 juillet, pour une raison inconnue, les nations anglaise, picarde et normande se plaignent de sa négligence à convoquer l'assemblée générale (*ACUP*, t. 2, col. 154). Le 20, il est peut-être désigné, avec Jacques de Harlem, pour représenter la corporation à la conférence de Pontoise (*CUP*, t. 4, n° 1984; *Geste des nobles*, p. 148). Faisant approuver les articles de paix arrêtés le 2 août (*CUP*, t. 4, n° 1985), il se rend le lendemain auprès du dauphin pour l'exhorter à la parachever (*JUVÉNAL DES URSINS*, p. 484). Le 6, il reçoit les princes du sang venus louer la corporation pour son aide (*RELIGIEUX DE SAINT-DENYS*, t. 5, p. 133-37; *JUVÉNAL DES URSINS*, p. 486; *ACUP*, t. 2, col. 155). Les 2 et 5 septembre, il est présent aux Lits de justice où les princes jurent d'observer le traité de paix et lorsque l'ordonnance cabochienne est annulée (*BAYE*, t. 2, p. 138 et 140). Ayant convoqué l'assemblée générale, il approuve le discours de Jean Gerson demandant la condamnation de la *Justification* (*CUP*, t. 4, n° 1989), puis participe à la troisième session du concile de la foi (*CUP*, t. 4, n° 2003).

Aumônier du duc de Bourgogne au moins à partir de 1413, il est l'un de ses ambassadeurs au concile de Constance où il arrive en février 1415 en compagnie de Pierre Cauchon, du théologien Jean Beaupère et du décrétiste Simon de Saulx (VALOIS (N.), *La France et le Grand Schisme...*, t. 4, p. 302 n. 4). En août, il est chargé d'apporter des lettres de Jean sans Peur à l'Université à la suite desquelles la nation picarde et la faculté de décret désavouent officiellement Jean Gerson (GERSON, *Opera Omnia*, t. 5, p. 376).

Conseiller de Jean sans Peur, il vie à ses côtés en 1418 et 1419, il aurait fait partie de la suite l'accompagnant le jour de son assassinat, le 10 septembre 1419.

Jean de Montléon décède la même année.

CUP, t. 4, n^{os} 1796, p. 82, 1908, 1998

GOROCHOV (N.), *Le collège de Navarre...*, p. 670.

JEAN DE PISE — *Johannes de Pisa (de Pisiis, de Pisis)*

De la nation française, En 1396, après soixante mois d'audition, il se présente aux épreuves de la licence en médecine, mais la faculté refuse de l'admettre, parce qu'il est marié. Reçu maître en médecine seulement en 1408, après avoir promis de ne plus exercer la chirurgie, il est inscrit dès le mois de novembre sur la liste des maîtres régents. Il enseigne régulièrement jusqu'en 1418/19.

Élu doyen de la faculté en 1410, il est réélu le 8 novembre 1411.

C'est en qualité de doyen de la faculté de médecine qu'il est présent à la réunion universitaire du 10 septembre 1410, lorsque parvient à la corporation le manifeste du duc de Berry (CUP, t. 4, n^o 1895). Le 4 août 1412, il est élu pour représenter sa faculté dans l'ambassade universitaire envoyée à la conférence d'Auxerre (CUP, t. 4, n^o 1944).

En juin 1411, alors qu'il est doyen de la faculté, il reçoit des queues de vin du duc de Bourgogne (ACO B 1570, fol. 234).

Il meurt dans l'année 1419-1420.

CFM, *passim*.

WICKERSHEIMER (E.), *Dictionnaire biographique des médecins...*, t. 2, p. 464-465.

JEAN DE TROYES — *Johannes de Trescis*

Jean de Troyes, à ne pas confondre avec son homologue chirurgien, commence son cursus en théologie en 1393. Bachelier sententiaire en 1399, il est licencié en 1403, en même temps que Pierre-aux-Bœufs et Jean Bouègue. Signalé comme docteur en théologie sur le *rotulus* de

1416, il figure sans interruption comme maître régent à partir de septembre 1421 jusqu'en 1438.

En octobre 1432, il tient lieu de doyen de la faculté de théologie à la place de Pierre de Dierrey.

De l'ordre de la Sainte-Trinité, il apparaît comme ministre des Mathurins en 1418. Peut-être succède-t-il à Étienne de Ménil-Fouchard.

En septembre 1418, il est député auprès de Charles VI et de Jean sans Peur pour les inciter à secourir Rouen (*CUP*, t. 4, n° 2111). Actif au sein de la faculté de théologie, il apparaît à plusieurs assemblées : en mars 1430, il participe à la condamnation des thèses du Dominicain et licencié en théologie Jean Sarrasin ; en avril, il est présent lorsque la faculté statue sur le temps d'étude requis avant d'accéder à la licence. Le 7 octobre 1432, en qualité de doyen, il approuve l'envoi d'une ambassade au duc de Bourgogne.

CUP, t. 4, n° 1803 n. 13, p. 321, n°s 2183 n. 1, 2219, 2258, 2281, 2296, 2321, 2331, 2345, 2347, 2384, 2395, 2418, 2453, 2492, 2510, 2526.

JEAN DE VILLENEUVE — *Johannes de Villanova*

Originaire du diocèse de Tréguier, membre de la province de Tours de la nation française, Jean de Villeneuve apparaît avec le grade de bachelier en arts et comme étudiant en droit canon en 1385. Qualifié de licencié en décret en 1394, il l'est encore sur le *rotulus* des licenciés et des bacheliers de la faculté de décret d'octobre 1403. Docteur avant 1412, il compte parmi les régents de 1415 à 1417.

Le 23 février 1412, il est présent au palais royal lorsque le recteur s'oppose à l'imposition d'argent et sur collation des bénéfices (*CUP*, t. 4, n° 1943). Avec Pierre Baston, il représente sa faculté dans l'ambassade universitaire envoyée à la conférence d'Auxerre en août 1412 (*CUP*, t. 4, n° 1956). Délégué le 26 juin 1416 au concile de Constance, il revient à Paris et demande, le 24 mars 1417, à être remplacé par Gérard Faidet.

Peut-être proche du parti bourguignon, il est arrêté avec le théologien Nicolas Cavache (*COVILLE (A.), Jean Petit...*, p. 551 n. 191).

Il meurt en novembre 1417.

CUP, t. 3, n° 1496 ; t. 4, n°s 1733, 1715, 1790 n. 3, 1941, 1943, 2048.
FDUP, t. 1, 144, 168, 193.

JEAN GUIOT — *Johannes Guyoti (Guioti)*

Originaire du diocèse d'Autun, il apparaît comme maître ès arts dès juin 1385. En 1387, il étudie depuis cinq ans le droit canon. Licencié en février 1395, il est mentionné comme docteur régent en 1398. Il enseigne jusqu'en 1421, mais de façon très irrégulière. Qualifié de *regens honorarius* en 1416, après avoir présenté Nicolas de La Loge à la licence, il ne reparait qu'en 1421.

Procureur de la nation française en 1384-1385, il est recteur en 1387.

En 1398, il prend part au vote de la soustraction d'obédience, individuellement et comme « procureur » de l'Université. En février 1405, il est envoyé auprès d'Innocent VII, puis il participe à la grande ambassade envoyée auprès des papes Benoît XIII et Grégoire XII en mars 1407, qui lui vaut des représailles du premier. Fin juillet 1411, il se trouve dans l'ambassade envoyée à la conférence de Melun (RELIGIEUX DE SAINT-DENYS, t. 4, p. 440).

En juin 1411, il est l'un des sept universitaires bénéficiaires des queues de vin de Beaune (ACO B 1720, fol. 234). Conseiller du roi, il est reçu conseiller au Parlement le 8 novembre 1419.

CUP, t. 3, n^{os} 1484, 1512, 1520, 1551 ; t. 4, n^o 1679, 1794, 1874, 2048.

FDUP, t. 1, p. 137, 139, 145, 146, 148, 169, 217, *passim*.

FAUQUEMBERGUE, t. 1, p. 326.

RELIGIEUX DE SAINT-DENYS, t. 3, p. 514.

MILLET (H.) et POULLE (E.), *Le vote de la soustraction...*, t. 1, n^o 177, p. 201.

VALOIS (N.), *La France et le Grand Schisme...*, t. 3, p. 422.

JEAN HANERON (HANRON, HANEROEN) — *Johannes Haneron*

De la nation picarde, Jean Haneron, maître ès arts, est *cursor* en théologie le 23 juillet 1429. Licencié uniquement le 7 février 1446, il obtient son doctorat le 24 novembre suivant.

À plusieurs reprises, il est recteur de l'Université : de décembre 1430 à mars 1431 ; du 16 décembre 1444 à mars 1445 ; puis du 11 octobre au 16 décembre 1445.

Il est envoyé auprès de Charles VII en avril 1436 (CUP, t. 4, n^o 2481). En avril 1438, il est choisi comme ambassadeur pour le concile de Bourges en cas de désistement de Jean d'Auchy. Élu par la nation picarde pour porter le rôle à Eugène IV en juin 1437, il fait partie de l'ambassade envoyée auprès de Charles VII en 1444 (CUP, t. 4, n^o 2592).

Il meurt en 1455.

CUP, t. 4, n^{os} 2329, 2481, 2504, 2521, 2586, 2592, 2605 n. 2.

ACUP, t. 2, col. 419, 443, 562, 595, 605, *passim*.

ACUP, t. 5, col. 118, 120, 121, 122, 124, 663 n. 3, 664.

JEAN HUE — *Johannes Huwe*

Membre du collège de Navarre, il commence son premier cursus en théologie le 9 septembre 1438. Licencié le 29 janvier 1448, il accède à la maîtrise le 9 avril suivant. Peut-être régent dès cette année, il figure sur la liste des maîtres régents en théologie de septembre 1452.

Envoyé en ambassade auprès de Charles VII, il rend compte de sa députation devant l'Université le 18 novembre 1445 (*CUP*, t. 4, n^o 2601; *ACUP*, t. 5, col. 118-19).

Il meurt en mars 1489.

CUP, t. 4, n^{os} 2524, 2625 n. 5, 2698.

ACUP, t. 5, col. 10 n. 3.

JEAN L'ARCHER (LARCHIER) — *Johannes Archerii*

Clerc du diocèse d'Autun, Jean L'Archer est mentionné comme maître régent à la faculté des arts et étudiant en théologie sur le *rotulus* de la nation française, province de Sens, d'octobre 1403. Licencié en théologie le 3 mars 1424, il est promu maître le 12 mai suivant, mais n'apparaît sur aucune liste des maîtres régents.

Il est recteur de l'Université de juin à octobre 1419.

À ce titre, il a la lourde charge de faire respecter les privilèges de l'Université. Le 23 juin 1419, le jour même de son élection au rectorat, puis le lendemain, il intervient au Parlement pour demander l'enregistrement de lettres confirmatoires des privilèges de l'Université auquel s'opposent le Parlement et le prévôt des marchands (FAUQUEMBERGUE, t. 1, p. 301-302). Il revient le 30 juin (FAUQUEMBERGUE, t. 1, p. 303-304), puis à nouveau le 4 juillet (FAUQUEMBERGUE, t. 1, p. 305), sans obtenir du Parlement de réponse favorable à sa requête. Toujours en qualité de recteur, il prononce un sermon pour les funérailles de Jean sans Peur célébrées le jour de la Saint Michel (BOURGEOIS DE PARIS, p. 132). Proche du parti bourguignon, Philippe le Bon le choisit, le 13 décembre 1420, pour écrire un discours contre l'assassinat de son père (BONENFANT (Ph.), *Du meurtre de Montereau*, p. 177 d'après ADN B 1927, fol. 215). Dix jours plus tard, devant les rois de France et d'Angleterre, le recteur le charge de faire un sermon afin de punir les coupables du meurtre de Jean sans Peur (MONSTRELET, t. 4, p. 19; CHASTELLAIN, t. 1, p. 197; LE FÈVRE DE SAINT-RÉMY, t. 2, p. 25). Les 7 et 15 décembre 1424, il

est encore chargé par l'Université du problème de l'enregistrement des privilèges en qualité de porte-parole et de député (FAUQUEMBERGUE, t. 2, p. 151 et 153).

CUP, t. 4, n° 1796, p. 82, 2234 n. 2.

ACUP, t. 2, col. 269 n. 1.

JEAN LANGLOIS — *Johannes Anglici*

Originaire de Paris, Jean Langlois, maître ès arts, apparaît comme étudiant en décret sur le *rotulus* de la nation française d'octobre 1403. Bachelier en 1423, il obtient la licence le 30 mars 1428 sous Martin de Frênes.

En avril 1436, il est l'un des membres de l'ambassade chargée de rencontrer Charles VII (*CUP*, t. 4, n° 2481).

CUP, t. 4, n° 1797, p. 114.

FDUP, t. 1, p. 246, 320.

JEAN LE MOUTARDIER (MOUSTARDIER, MOSTARDIER) — *Johannes le Moutardier*

D'origine normande, maître ès arts, Jean le Moutardier commence son second cursus en théologie le 6 juillet 1428. Licencié le 27 avril 1430, il est maître le 26 juin suivant. Maître régent dès septembre, il enseigne sans interruption pendant cinq ans.

Recteur de l'Université de juin à octobre 1423, il prend acte, le 28 août, de la confirmation des privilèges universitaires par Henri VI, le 13 août 1423 (*CUP*, t. 4, n° 2214, n.).

Le 6 novembre 1423, il est l'un des ambassadeurs de l'Université au concile de Sienne (VALOIS (N.), *Le pape et le concile...*, t. 1, p. 56). Le 31 mars 1424, il est envoyé comme orateur à la cour apostolique avec le second rôle principal de l'Université (*CUP*, t. 4, n° 2238). Le 20 novembre 1427, il est à nouveau envoyé comme *nuntius* (*ACUP*, t. 6, col. 15 n. 1). Le 5 septembre 1432, il est chargé, au Parlement, d'un discours relatif à « certaines royaulz ordenances touchans les aquisicions et amortissements des rentes et heritages de l'Eglise... » (FAUQUEMBERGUE, t. 3, p. 66). En juillet 1435, il est député par le chapitre de Paris à la conférence d'Arras (*CUP*, t. 4, n° 2460), où il intervient le 3 septembre. Il parle au nom de l'Université auprès des ambassadeurs bourguignons (*Journal de la paix d'Arras*, p. 65).

Il décède le 21 octobre 1435.

CUP, t. 4, n^{os} 2214, 2238, 2313, 2314, 2348 n. 2, 2395, 2436, 2453, 2469 n. 2.

ACUP, t. 6, col. 15 n. 1.

JEAN LUILLIER (LULIER, LULLER, LULLIER, L'HUILIER) —
Johannes Luillier

D'origine noble, Jean Luillier est *socius* au collège de Sorbonne en 1436. Bachelier sententiaire en 1448, il est licencié le 4 janvier 1452, et accède à la maîtrise le 8 mars suivant avant de s'engager dans la régence dès le mois de septembre de la même année.

Il est doyen de la faculté de théologie en 1490-1491.

Procureur de la nation française en 1444, il en est le receveur l'année suivante, avant d'accéder à la fonction de recteur le 10 octobre 1447, charge qu'il occupe jusqu'au 16 décembre. Proviseur de la Sorbonne en 1469, il est élu conservateur des privilèges apostoliques en 1488.

Il intervient au Parlement, le 30 mai 1446, pour s'opposer à l'enregistrement de l'ordonnance de Charles VII déferant toutes les causes de l'Université au Parlement (*CUP*, t. 4, n^o 2612). Le 14 mars 1448, la nation française le désigne comme réformateur, suite à la requête de Charles VII de réformer corporation (*ACUP*, t. 5, col. 249).

En 1469, il porte le titre d'aumônier du roi, et cumule celui de confesseur dans une lettre de Louis XI en date du 20 mai 1483. Il est élu évêque de Meaux le 6 juin 1483 sur les recommandations roi. Il est choisi comme l'un des exécuteurs testamentaire de Jean Pain-et-Chair avec Jean de Courcelles.

Il meurt le 21 novembre 1500.

CUP, t. 4, n^{os} 2431, 2461, 2581, 2621, 2630, 2682, 2696, 2698.

ACUP, t. 2, 704, 882, 885, 965.

ACUP, t. 5, 40, 50, 66, 222, 232, 416, 449, 562.

LA SELLE (X. de), *Le service des âmes à la cour...*, p. 304.

THUASNE (L.), « Jean L'Huillier, évêque de Meaux et la bibliothèque du collège de Sorbonne », *Revue des Bibliothèques*, 7 (1897), p. 126-139.

JEAN MANCHON (MANSON, MANCYON) — *Johannes Manchonis*
(*Manchoti*)

Originaire du diocèse de Bayeux, il est maître ès arts en 1379 et au terme de ses années d'auditeur en théologie. Bachelier en théologie en 1387, il est licencié en 1397 et figure comme maître régent sur le rôle de la faculté de théologie de 1403.

Recteur de l'Université de décembre 1388 à mars 1389 pendant l'affaire Jean Montzon, il est responsable en janvier 1389 de la décision de

l'Université de faire passer les Frères prêcheurs après tous autres universitaires, dans les cours, les suppliques et les sermons. Il est ensuite procureur de la nation normande en 1389.

Très tôt l'Université lui confie des missions. En 1387, il est choisi comme *nuntius* de la nation normande. En 1398, il participe au vote de la soustraction d'obédience, dont il est un fervent partisan. Il est appelé par Jean de Berry pour participer à la conférence de Melun en juillet 1411 (RELIGIEUX DE SAINT-DENYS, t. 4, p. 440). Présent le 7 mars 1412 lors de la réunion universitaire s'opposant à la collation des bénéfices par les ordinaires (CUP, t. 4, n° 1944 n.). En 1420, il est l'un des ambassadeurs de l'Université envoyer à la conférence de Troyes (CUP, t. 4, n° 2155). Il assiste une seule fois au procès de Jeanne d'Arc.

Confesseur de Charles VI à partir d'octobre 1409, il est renvoyé en 1413, quand les Armagnacs reprennent le pouvoir. On le retrouve dans la même charge auprès de Charles VI à partir de 1418 ; il reste confesseur jusqu'en mars 1420.

Il meurt après 1420.

CUP, t. 3, n^{os} 1433, 1541, 1568, 1571, 1472, 1576, 1676 ; t. 4, n^{os} 1745 n. 3, 1793.

TISSET (P.), *Le procès de condamnation...*, t. 2, n° 94, p. 415.

LA SELLE (X. de), *Le service des âmes à la cour...*, p. 276.

MILLET (H.) et POULLE (E.), *Le vote de la soustraction...*, n° 182, p. 203-204.

JEAN PACIS OU AMÉ

Abbé de Pontigny.

Il est envoyé auprès de Jean de Berry le 5 septembre 1410 (CUP, t. 4, n° 1892)

JEAN PAIN-ET-CHAIR (*Painetchar, Painechar, Pannitzier, Painecher, Pennechar*)

Né au début du xv^e siècle dans le village de Saint-Pierre-les-Bitry entre Soissons et Compiègne, Jean Pain-et-Chair est reçu boursier et *submonitor* au collège de Dormans-Beauvais. Maître ès arts au collège de Presles en 1422. En avril 1431, il commence son premier cursus en théologie, et la lecture des *Sentences* en septembre 1436. Bachelier formé en 1442, il est licencié le 7 avril suivant. Il n'apparaît comme maître régent qu'en septembre 1452. En 1455, il est principal du collège de Presles. Procureur de la nation française de novembre 1426 à octobre 1427.

Alors que Jean Pain-et-Chair est étudiant en théologie, l'Université lui confie des missions. Dans la première quinzaine du mois de jan-

vier 1442, il part en compagnie du décrétiste Pierre de Brêne auprès de Charles VII pour protester contre les exactions subies par des étudiants (*ACUP*, t. 2, col. 529-533; *FDUP*, t. 2, p. 69-70). Il reçoit pour sa mission 12 sous (*CUP*, t. 4, n° 2556). Comme porte-parole, on le voit intervenir en septembre 1445 pour empêcher que les étudiants soient soumis à la levée d'une taillle (*ACUP*, t. 2, col. 621-622). Le 22 février 1446, il est chargé de protester au Parlement contre l'emprisonnement de Pierre de Gouda (*CUP*, t. 4, n° 2606). Le 11 juillet 1450, il est envoyé auprès de Charles VII probablement pour signifier au roi le mécontentement de l'Université contre le *studium* de Caen (*ACUP*, t. 2, col. 816-817; *ACUP*, t. 5, col. 360).

Il meurt en 1498.

CUP, t. 4, n°s 2490, 2491, 2555, 2558 n. 7, 2608, 2658, 2698 n. 3.

ACUP, t. 2, 542, 661, 855, 860.

JENSEN (Fr. K.), « Jean Pain-et-Chair (c. 1400-1473), principal of the college of Presles at the university of Paris », dans *Studium generale. Studies offered to Astrik L. Gabriel*, éd. L. S. Domonkos et R. J. Scheinder, Indiana, 1967, p. 110-127.

JEAN PIERRE DES GRANGES — *Johannus Petri de Grangiis*

« Gallicus » (*CFM*, p. 30), bachelier de la faculté de médecine en 1396 (*CFM*, p. 1), il est licencié le 16 février 1398, en même temps que Jacques Sacquespée et Henri Doigny (*CFM*, p. 30). Le 5 novembre suivant, il figure sur la liste des maîtres régents. Prêtre du diocèse de Chalon-sur-Saône, maître ès arts et en médecine, il apparaît comme non régent et étudiant en théologie à la fois sur le rôle de la faculté de médecine et celui de la nation française, province de Sens, d'octobre 1403.

Représentant de l'Université au concile de Pise, il est en septembre 1410 envoyé en ambassade auprès du duc de Berry (*CUP*, t. 4, n° 1892).

CFM, p. 4, 6, 8, 13-15, 17.

CUP, t. 4, n°s 1795, 1796.

WICKERSHEIMER (E.), *Dictionnaire biographique des médecins...*, t. 2, p. 462-463.

MILLET (H.), « Les Français du royaume au concile de Pise (1409) », *op. cit.*, p. 282.

MILLET (H.), *Les chanoines du chapitre cathédral de Laon...*, n.° 70, p. 373.

JEAN SOLIER — *Johannes Solerii*

Membre de la province de Bourges de la nation française, il débute son premier cursus en théologie le 7 mai 1438. Licencié le 7 février 1446, il accède à la maîtrise le 27 juin suivant.

Recteur de l'Université de décembre 1441 à mars 1442, puis receveur de la province de Bourges de la nation française le 4 janvier 1444, il est une seconde fois porté au rectorat de mars à juin 1446.

En qualité de recteur, l'Université l'enjoint de maintenir la grève décidée un mois auparavant pour protester contre la levée des tailles sur les suppôts (*ACUP*, t. 2, col. 531) Député par la nation française pour travailler à la réforme de la faculté des arts, le 25 septembre 1444 (*ACUP*, t. 5, col. 54). Il est élu le 8 novembre 1444 pour se rendre auprès de Charles VII, à Nancy (*ACUP*, t. 2, col. 600-603 ; *ACUP*, t. 5, col. 61).

Le 16 août 1445, il demande à la nation d'être payé intégralement pour son ambassade. Étant sur le point de passer sa licence en théologie, elle accepte de lui verser 33 écus d'or (*ACUP*, t. 5, col. 106-107).

C.U.P., t. 4, n^{os} 2524, 2560, 2588, 2605 n. 3.

ACUP, t. 2, 531, 532, 539, 555, 571, 598, 649, 650, 651, 653, 831.

ACUP, t. 6, 134.

ACUP, t. 5, 14, 61, 63, 310, 440.

JEAN VOIGNON (VIGNON, WOIGNON) — *Johannes Voignon*

Dit aussi Jean de Saint-Lothaire ou Saint-Lotain et Jean de Poligny, du nom de la ville franc-comtoise d'où il est originaire, clerc du diocèse de Besançon, il sous-détermine ès arts à Paris en 1373. Étudiant depuis quatre années en médecine en 1379, il est probablement reçu maître peu avant 1387, date où il est qualifié de maître régent. Professant effectivement en 1389 et 1395, il est présent, le 13 février 1396, lors de l'examen de Jean de Pise. Il cesse sa régence à la faculté en 1398. Sur le *rotulus* de la faculté de médecine de 1403, il est qualifié de non régent et de bachelier en théologie.

Procureur de la nation de France en mars 1382, recteur de l'Université de décembre 1383 à mars 1384, il est doyen de la faculté à deux reprises : en 1387 puis en 1395.

L'Université l'envoie, en janvier 1408, auprès des ducs de Berry et de Bourgogne pour notamment réclamer à celui-ci d'intervenir contre le prévôt Guillaume de Tignonville (*CUP*, t. 4, n^{os} 1843 et 1845).

Médecin de Philippe le Hardi en 1398, puis médecin de Jean sans Peur, il est premier physicien du roi en 1418. .

Il meurt le 12 mai 1425

CUP, t. 3, n^{os} 1484, 1433, 1518, 1624, 1625, 1626 ; t. 4, n^{os} 1722 n. 4, 1725, 1740.

WICKERSHEIMER (E.), *Dictionnaire biographique des médecins...*, t. 2, p. 501.

POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (B.-A.), *La France gouvernée par Jean sans Peur...*, t. 3, p. 791.

JEAN VOISIN — *Johannes Vicini*

Prêtre du diocèse de Sées, maître ès arts, Jean Voisin figure sur le *rotulus* de la nation normande de la faculté des arts d'octobre 1403, comme étudiant en décret depuis trois ans. Docteur avant 1409, il enseigne probablement jusqu'à sa mort survenue avant 1415 (*FDUP*, t. 1, p. 140).

Doyen de la faculté de décret pendant l'année scolaire 1409-1410.

En qualité de doyen, il participe activement aux assemblées universitaires. Le 15 décembre 1409, il est présent lors d'une réunion générale désignant Guillaume Guignon comme *procurator* et *nuntius* auprès d'Alexandre V. Le 10 septembre 1410, il prend connaissance du manifeste du duc de Berry (*CUP*, t. 4, n° 1895), vers lequel il est envoyé, le même mois, avec six autres universitaires, ainsi qu'auprès de Jean sans Peur (*CUP*, t. 4, n° 1892) pour les inciter à la réconciliation.

CUP, t. 4, n°s 1796 n. 19, 1873, 1875.

FDUP, t. 1, p. 140.

LIÉVIN NEVELINC — *Livinus Nevelinc*

Maître ès arts, et docteur en décret.

Il est plusieurs fois à la tête de la faculté de décret : de mars à février 1416 il en est le doyen ; vice-doyen de septembre à novembre 1431 ; doyen de novembre à mai 1436, puis de novembre 1441 à novembre 1442.

Le 29 janvier 1416, il est incarcéré pour n'avoir pas obéi aux ordres du recteur au sujet de la délégation envoyée au duc de Bretagne (JUVÉNAL DES URSINS, p. 528-529). Maître des Requêtes de Jean sans Peur et l'un des trois procureurs désignés, le 5 septembre 1416, par les députés flamands pour aller défendre à Constance la cause du duc. Le 12 février 1424, il est envoyé au concile de Sienne, puis se rend auprès de Martin V pour porter le second rôle de l'Université.

CUP, t. 4, 1908 n. 5, 2044, 2047, 2048, 2055, 2223, 2238, *passim*.

FDUP, t. 1 et 2, *passim*.

VALOIS (N.), *La France et le Grand Schisme...*, t. 4, p. 428 n. 1

VALOIS (N.), *Le pape et le concile...*, t. 1, p. 56 n. 2.

NICOLAS DE QUOQUEREL (COQUEREL, KOKEREL) — *Nicholaus de Quoquerel*

Picard, prêtre du diocèse d'Amiens, Nicolas de Coquerel commence son premier cursus en théologie le 29 novembre 1426. Le 18 juin 1429, il commence le second. Encore qualifié de bachelier en théologie en 1432, sa carrière semble uniquement s'être limitée à la faculté des arts.

Au cours de sa carrière, Nicolas de Quoquerel est plusieurs fois recteur de l'Université : de mars à juin 1432, d'octobre à décembre 1444, puis de mars à juin 1445. Le 23 juin 1444, il est choisi comme intrant pour l'élection au rectorat. Il est aussi désigné comme *contrarotulator* à l'occasion du financement d'une ambassade en novembre 1444. Fondateur du collège de Quoquerel.

En octobre 1432, il est envoyé avec Jean de Boiry auprès du duc de Bourgogne (CUP, t. 4, n° 2419).

Il meurt en avril 1463 ou 1465.

CUP, t. 4, n°s 2294, 2329.

ACUP, t. 6, 57 n. 1, 116, 121, 292.

ACUP, t. 2, 463 n. 1, 564, 569, 592, 599, 600, 601, 603, 604, 605, 613, 617, 699.

DESORTES (P.) et MILLET (H.), *Fasti Ecclesiae Gallicanae...*, t. 1, *Diocèse d'Amiens*, n° 311, p. 175.

NICOLAS DE LA LOGE — *Nicolaus de Logia*

Bénédictin, prieur de Pont-le-Roi, puis abbé de Montier-la-Celle en 1422, Nicolas de la Loge est licencié en décret sous Jean Guiot le 13 février 1416. Docteur le 22 juillet de la même année, il enseigne continuellement, jusqu'en 1420-1421. Absent quelques années, il reprend sa régence en octobre 1424, qu'il interrompt assez régulièrement jusqu'en juin 1428, où il apparaît pour la dernière fois en qualité de régent.

Vice-régent de l'évêque de Beauvais, conservateur des privilèges apostoliques, il est envoyé en juin 1419 auprès de Charles VI pour la préservation des privilèges de l'Université, en compagnie du théologien Pierre-aux-Bœufs (CUP, t. 4, n° 2134).

CUP, t. 4, n°s 2134.

FDUP, t. 1, *passim*.

SULLIVAN (Th.), *Benedictine Monks...*, n° 415, p. 214-215

GODEFROY (J.), « La vie de Nicole de la Loge : docteur régent à l'Université de Paris, abbé de Montier-la-Celle (1422-1436) », *Revue Mabillon*, 37 (1947), p. 57-68; 40 (1950), p. 69-77; 41 (1951), p. 1-10 et p. 21-32.

NICOLAS MIDI (MIDY) — *Nicholaus Midi*

Originaire du diocèse d'Amiens, maître ès arts, licencié en théologie le 3 mars 1424, Nicolas Midi est maître le 21 novembre suivant. En septembre 1425 il commence sa régence qu'il poursuit jusqu'en 1431, à l'exception de l'année 1429.

Peut-être recteur de l'Université d'octobre à décembre 1418. À ce titre, il intervient au Parlement, le 15 octobre 1418, pour pourvoir à la sécurité de Paris (FAUQUEMBERGUE, t. 1, p. 183), puis le 26 novembre (FAUQUEMBERGUE, t. 1, p. 203-204).

Nommé chanoine de Rouen par Henri VI le 21 avril 1431, l'Université le charge, au mois de décembre 1431, de prononcer le discours d'accueil à Henri VI (CUP, t. 4, n° 2399). Au procès de Jeanne d'Arc, il est l'un des assesseurs les plus assidus, rédige la première rédaction des 12 articles, se rend à Paris pour recueillir l'avis de l'Université. Le 21 avril 1431, Henri VI le gratifie de 100 livres tournois. Procureur du duc de Bedford et du chapitre de Rouen à Bâle en 1432.

Il quitte Paris les années suivantes, et on le retrouve recteur de l'Université de Louvain en 1433.

CUP, t. 4, 2234 n. 10, 2258, 2281, 2296, *passim*.

TABBAGH (V.), *Fasti Ecclesiae Gallicanae...*, t. 2, *Diocèse de Rouen*, n° 360, p. 301.

TISSET (P.), *Le procès de condamnation...*, t. 2, n° 100, p. 417-418.

VALOIS (N.), *Le pape et le concile...*, t. 1, p. 317.

OLAVE LE GRANT — *Olavus Magni*

Finlandais, il est bachelier ès arts en février 1427, licencié et maître ès arts en 1428, il quitte la France quelques années pour y revenir à l'automne 1433. Bachelier le 28 janvier 1437. Il apparaît pour la dernière fois comme maître régent à la faculté des arts le 10 mars 1438.

Il occupe plusieurs fonctions au sein de la corporation. Receveur de la nation anglaise du 21 septembre 1434 au 21 septembre 1435, il occupe ensuite le procurat à compter du 18 novembre 1433, avant d'endosser une nouvelle fois la charge de receveur du 18 mars 1436 à la fin avril 1435, puis en 1436. Recteur de l'Université du 16 décembre 1435 à mars 1436.

Un mois après son rectorat, il fait partie de l'ambassade universitaire envoyée auprès de Charles VII entre le 27 et le 30 avril 1436 (CUP, t. 4, n° 2481); mission pour laquelle la somme de 6 francs et 12 sous lui est remis (ACUP, t. 6, col. 76). Il part ensuite pour le concile de Bâle, avant de quitter la France en 1438 pour retourner en Finlande.

CUP, t. 4, n° 2508.

ACUP, t. 2, 375-378, 474-479, 482-484, 489-493, 503, 535.

ACUP, t. 6, col. 66, 67, 68, 70, 72, 79, 80, 87, 127.

HOLMA (H.) et MALINIEMI (A.), *Les étudiants finlandais à Paris au Moyen Âge*, Paris, 1937, p. 18-24.

PHILIPPE MARÉCHAL — *Philippus Marescalli*

Originaire du diocèse de Besançon, membre de la province de Sens de la nation française, maître ès arts, Philippe Maréchal est reçu au grade de bachelier en décret le 20 décembre 1417. Il interrompt ses études après l'obtention de la licence le 18 avril 1424 sous Guillaume de Conty.

Qualifié de *procurator* du collège de Bourgogne en avril 1419, il est procureur de la nation française en 1420.

C'est à ce titre que la même année il est envoyé avec Jean Basset – licencié en décret et conservateur de l'Université – auprès de Charles VI, du duc de Bourgogne et d'Henri V pour assurer la conservation des privilèges universitaires (CUP, t. 4, n° 2166). On le retrouve ensuite au procès de Jeanne d'Arc, le 1^{er} mars 1430.

CUP, t. 4, n° 2379.

FDUP, t. 1, p. 188, 203, 244.

TISSET (P.), *Procès de condamnation...*, t. 2, n° 80, p. 410

PIERRE AMIOT — *Petrus Amioti*

Originaire du diocèse de Bayeux, Pierre Amiot est maître ès arts et étudiant en décret sur le *rotulus* de la nation normande de la faculté des arts d'octobre 1403. Bien que son nom soit absent des registres de la faculté de décret, il est qualifié de licencié en loi et bachelier en droit canon dans une lettre de l'Université datée de juin 1421.

En juin 1421, il est délégué avec ses pairs Jean Basset, Jean de La Fontaine et Guillaume Guignon auprès d'Henri V afin que le privilège de libre circulation des biens et des personnes soit respectée dans le duché de Normandie.

CUP, t. 4, n° 1796, p. 100.

PIERRE-AUX-BŒUFS — *Petrus ad Boves*

Probablement né avant 1380, ce franciscain est licencié en théologie en 1403. Maître en 1404, il n'apparaît qu'une seule fois comme maître régent, le 23 septembre 1421.

Prédicateur célèbre, l'Université de Paris lui confie plusieurs missions. Le 19 août 1404, il intervient au Parlement de Paris dans l'affaire qui oppose la corporation au chambellan du roi, Charles de Savoisy (BAYE, t. 2, p. 288). Très actif au cours de la quatrième assemblée du clergé de France qui se tient de novembre 1406 à janvier 1407 où la question de la soustraction d'obédience est débattue. Avec Jean Petit, il prend part à la deuxième rédaction de la *Justification*, et courant février 1408, il est à ses côtés auprès de Jean sans Peur qui le gratifie de 50 écus d'or pour sa collaboration. Le 27 mai 1408, il prononce un discours sur la neutralité. Il participe à la troisième session du concile (CUP, t. 4, n° 2003). Probablement trop pro-bourguignon, il s'absente de la scène publique le temps du gouvernement armagnac. Il reparait au retour des Bourguignons dans la capitale. En septembre 1418, il est député par l'Université avec Jean de Troyes, Eustache de Pavilly et Jean Bouègue auprès de Charles VI et de Jean sans Peur pour les inviter à secourir Rouen (CUP, t. 4, n° 2111). Le 3 novembre 1418, en présence du recteur, il prononce un discours contre l'excommunication de son protecteur le duc de Bourgogne (MONSTRELET, t. 3, p. 286; FAUQUEMBERGUE, t. 1, p. 188). Le 17 janvier 1419, en présence du recteur, il est au Parlement où il remercie le roi et le duc de Bourgogne pour leurs actions en faveur des Rouennais (FAUQUEMBERGUE, t. 1, p. 231). Au mois de juin 1419, il est envoyé, avec le décrétiste Nicolas de La Loge, auprès de Charles VI pour la préservation des privilèges (CUP, t. 4, n° 2134).

Aumônier du duc de Bourgogne, il est confesseur de la reine Isabeau de Bavière au moins à partir de 1418.

Il meurt en juin 1425 ou en 1430.

CUP, t. 4, n° 1803 n. 3, 2183.

RELIGIEUX DE SAINT-DENYS, t. 3, p. 466; t. 4, p. 18.

COVILLE (A.), *Jean Petit...*, p. 126-131.

LA SELLE (X. de), *Le service des âmes à la cour...*, p. 313-314.

MARTIN (H.), « Un prédicateur franciscain du xv^e siècle : Pierre-aux-Bœufs, et les réalités de son temps », *RHÉF*, 70 (1984), p. 107-126.

VALOIS (N.), *La France et le Grand Schisme...*, t. 3, p. 458, 615.

PIERRE BASTON — *Petrus Baston*

Bénédictin, Pierre Baston est bachelier en décret à l'Université d'Angers en 1393, et figure pour la première fois à l'Université de Paris en tant que docteur en décret en 1412. Sûrement professeur dès cette date, il est sur la liste des régents de 1415 jusqu'en 1417, année où il demande et obtient d'être *regens honorarius* pour un an, mais ne réapparaît plus

ensuite. On le retrouve, quinze ans plus tard, comme premier professeur en droit canon de l'Université de Poitiers fondée en 1431, dont il est aussi le conservateur des privilèges apostoliques.

Abbé de Saint-Maixent dès le 24 septembre 1403, c'est à ce titre et comme procureur de la province de Bourges qu'il est envoyé au concile de Pise en 1409. En août 1410, il est présent, très probablement à titre privé, lors d'une audience tenue par le duc de Berry dans son château de Poitiers (RELIGIEUX DE SAINT-DENYS, t. 4, p. 342). Deux ans plus tard, il est l'un des douze ambassadeurs de l'Université envoyés à Auxerre, pour la conférence de paix entre Armagnac et Bourguignon (CUP, t. 4, n° 1956). La souscription de l'acte de condamnation de la *Justification* de Jean Petit du 23 février 1414 porte son nom (CUP, t. 4, n° 2014). L'Université le délègue au concile de Constance en 1417.

Il meurt (à Poitiers) le 20 avril 1436.

FDUP, t. 1, p. 136, 139, 141, 154, 156, 162, 168.

FAVREAU (R.), « L'université de Poitiers et la société poitevine à la fin du Moyen Âge », dans *Les universités à la fin du Moyen Âge. Actes du Congrès international de Louvain (26-30 mai 1975)*, éd. J. Paquet et J. Ijsewijn, Louvain, 1978, p. 573.

MILLET (H.), « Les Français du royaume... », *op. cit.*, p. 283.

SULLIVAN (Th.), *Benedictine Monks...*, n° 55, p. 39-40.

PIERRE CAUCHON

La biographie consacrée à cet individu étant abondante, nous rappellerons simplement quelques données.

Originaire des environs de Reims vers 1371, maître ès arts aux environs de 1388, il s'oriente vers l'étude du droit canon et obtient sa licence et licence en 1396. Il figure en sixième année de théologie sur le *rotulus* de la faculté d'octobre 1403. Il est peut-être docteur dans cette discipline, mais aucun document, à notre connaissance, ne l'atteste.

Recteur de l'Université en 1397 et en 1403, il est procureur de la nation française en 1410. Il devient conservateur des privilèges apostoliques en 1423. Il conserve cette fonction jusqu'en 1432.

Il commence par s'occuper des affaires du Grand Schisme en prenant part au vote de la soustraction d'obédience en 1398. En 1406, il est chargé de réclamer au Parlement la condamnation de l'épître toulousaine, et l'année suivante, il fait partie de la grande ambassade envoyée auprès des papes Benoît XIII et Grégoire XII pour les inciter à déposer leur tiare.

En septembre 1410, il est l'un des ambassadeurs de l'Université envoyé auprès des ducs de Berry et de Bourguigne pour les inciter à la

paix (*CUP*, t. 4, n° 1892). Il se compromet ensuite lors de la révolution cabochienne. En février 1413, il fait partie de la commission de réformation où il figure comme le seul universitaire. Le 28 avril, il se trouve aux côtés des émeutiers pour réclamer au dauphin la livraison de plusieurs traites. Banni du royaume en 1414, avec notamment Jean Bout, il sert le duc de Bourgogne au concile de Constance où il y défend la *Justification* de Jean Petit. De retour à Paris, il prend part à l'ambassade envoyée à la conférence de Troyes (*CUP*, t. 4, n° 2155). Tout en restant très lié à l'Université, on ne le voit plus par la suite intervenir en son nom.

Il est reçu conseiller de Jean sans Peur dès le 6 février 1409, dont il est l'un des plus fervents partisans. Promu évêque de Beauvais en 1420, proche du roi d'Angleterre Henri VI, dont il reçoit de nombreuses gratifications, il s'illustre au procès de Jeanne d'Arc. Il poursuit sa carrière politique au service du roi d'Angleterre dont il défend notamment les droits au congrès d'Arras en 1435 et à la conférence de paix de Grave-lines en 1439.

Il meurt à Rouen en 1442.

GUILLEMAIN (B.), « Une carrière : Pierre Cauchon », dans *Jeanne d'Arc. Une époque, un rayonnement, Colloque d'histoire médiévale (Orléans, octobre 1979)*, Paris, 1982, p. 217-225.

NEVEUX (F.), *L'évêque Pierre Cauchon*, Paris, 1987.

TISSET (P.), *Procès de condamnation...*, t. 2, p. 388-391.

PIERRE CORY — *Petrus Corii*

Membre de la nation normande, Pierre Cory commence son premier cursus en théologie le 26 juin 1430. Licencié le 20 janvier 1444 en même temps que Jean d'Auchy et Guillaume Bouillé, il est promu maître le 22 novembre 1445. Probablement régent dès l'année suivante, son nom apparaît sur la liste des maîtres régents en théologie de septembre 1452.

Recteur de l'Université de juin à octobre 1442.

Il est élu le 29 décembre 1451 avec Geoffroi Le Normand pour aller auprès de Charles VII pour l'entretenir au sujet des privilèges (*ACUP*, t. 2, col. 869-870). À la suite de différents problèmes, l'ambassade est ajournée. Le 24 février, lorsqu'il est décidé de la reprendre, Pierre Cory n'y figure plus.

CUP, t. 4, n°s 2393, 2580 n. 4, 2698.

ACUP, t. 2, col. 560.

PIERRE COULON — *Petrus Columbi (Coulombi)*

De la nation française, il est reçu bachelier en médecine en 1429. Licencié le 1^{er} janvier 1432, il exerce la régence aussitôt, jusqu'en 1438.

Élu doyen de la faculté de médecine en novembre 1434, il est reconduit dans sa fonction l'année suivante.

C'est à ce titre qu'il représente sa faculté dans l'ambassade universitaire envoyée auprès de Charles VII, en avril 1436, pour le féliciter d'avoir repris Paris (*CUP*, t. 4, n^{os} 2479 et 2481) Il est présent lors de la confirmation des privilèges universitaires en mai 1436.

Il meurt en 1438.

CFM, p. 145, 147, 151-158, 160, 162-165, 167-168, 243.

WICKERSHEIMER (E.), *Dictionnaire biographique des médecins...*, t. 2, p. 628-629.

PIERRE DE BRÈNE — *Petrus de Brena*

Originaire du diocèse de Langres, maître ès arts, Pierre de Brène apparaît comme étudiant en troisième année en décret sur le *rotulus* de la nation française, province de Sens, d'octobre 1403. Admis comme hôte ou boursier au collège de Dormans en 1406, il est désigné comme maître des grammairiens du collège de Navarre en 1411. Licencié en droit canon avant 1416, il ne se présente au doctorat que le 4 juillet 1437. Il fait ses vesperies le 28 juillet avec Jean Chuffart et Eustache Marcadé, et choisi la régence qu'il exerce au moins jusqu'en 1448.

Doyen de la faculté en novembre 1442, il échoue à être reconduit dans cette charge après un grave conflit avec son compétiteur Pierre Maugier. Qualifié de doyen en février 1446, il s'oppose à la décision de faire immatriculer les écoliers avant qu'ils ne puissent se présenter au baccalauréat. Actif au sein de la faculté, il est notamment présent le 14 août 1437 lorsque la faculté statue sur l'état vestimentaire des maîtres aux réunions.

Il est présent, le 16 novembre 1417, lorsque les Franciscains et les Ermites de Saint-Augustin renoncent à se prévaloir de la bulle du pape Alexandre V et se soumettent à la condamnation de la *Justification* (*CUP*, t. 4, n^o 2086, p. 331). En janvier 1442, il se rend avec Jean Pain-et-Chair auprès de Charles VII pour la conservation des privilèges universitaires (*FDUP*, t. 2, p. 69-70; *ACUP*, t. 2, col. 532), et reçoit 12 sous pour cette mission (*CUP*, t. 4, n^o 2556). Le 20 juillet 1450, il est commissionné pour agir contre les perturbateurs des privilèges (*ACUP*, t. 2, col. 815).

Proche de Jean Courtecuisse, il procède à son exécution testamentaire en 1424.

Il meurt en 1456.

CUP, t. 4, n° 1796, p. 83.

FDUP, t. 2, p. 27, 28, 83, 101-102, 104-106, 117, 135, 187-188.

GOROCHOV (N.), *Le collège de Navarre...*, p. 599

PIERRE DE LA HAZARDIÈRE

Originaire du diocèse de Coutances, d'une famille noble, il est cité en 1430 comme maître ès arts et professeur de théologie. Il donne son premier cours de théologie le 5 mai 1430 sous la présidence de Thomas Lemoine.

En avril 1436, il participe, en tant que bachelier en théologie, à la délégation de l'Université envoyée auprès de Charles VII pour lui rendre grâce de la libération de Paris (CUP, t. 4, n° 2481).

On perd sa trace jusqu'en 1441 où on le retrouve comme professeur à l'Université de Caen.

Il meurt le 28 juillet 1450.

CUP, t. 4, n°s 2349 n. 4, 2345, 2481.

BELTRAN (E.), « Continuité de l'humanisme français au xv^e siècle : l'exemple de

Pierre de la Hazardière », dans *L'aube de la Renaissance*, Genève, 1991, p. 123-136.

TABBAGH (V.), *Fasti Ecclesiae Gallicanae...*, t. 2, *Diocèse de Rouen*, n° 232, p. 317.

PIERRE DE VAUCELLE — *Petrus de Vaucello (Vausello)*

Originaire du diocèse de Paris, navarriste, maître ès arts en 1423, Pierre de Vaucelle commence la lecture des *Sentences* le 9 septembre 1437. Licencié le 22 février 1442 en même temps que Jean de L'Olive, Pierre Richier et Jean Pain-et-Chair, il fait ses vesperies le 9 avril, et obtient sa maîtrise le 23 avril 1442. Maître des théologiens au collège de Navarre l'année suivante, il apparaît comme régent à la faculté de théologie en 1448 et au moins jusqu'en 1465

Procureur de la nation française en 1433, 1435 et 1436, il est élu recteur le 10 octobre 1441. Le 6 août 1449, la nation française le désigne comme *receptor* de la bourse à lever pour une ambassade (ACUP, t. 5, col. 324-325). Il est sous-chancelier de Sainte-Geneviève en 1451.

Actif au sein de la faculté de théologie, où on le voit participer à certaines assemblées facultaires, il est élu le 18 mai 1450, pour prendre part à l'ambassade envoyée au concile de l'Église de France convoqué à Chartres où l'on débat sur le Pragmatique sanction. Désigné le 4 juillet suivant pour aller auprès de Charles VII pour l'entretenir sur la provision des suppôts en bénéfice, il demande et obtient d'être remplacé par

Jean Pain-et-Chair (*ACUP*, t. 2, col. 814-815). Le 21 août, il est à nouveau choisi pour rencontrer le roi afin de lui manifester le mécontentement de l'Université au sujet du maintien du *studium* de Caen. (*ACUP*, t. 2, col. 816)

Il meurt en 1474.

CUP, t. 4, n^{os} 2508, 2509, 2558 n. 1, 2595, 2634, 2647, 2657, 2658, *passim*.

ACUP, t. 2, col. 525, 528, 809.

ACUP, t. 5, col. 409-410.

PIERRE MAUGIER (MAUGER) — *Petrus Maugerii*

Clerc du diocèse de Paris, maître ès arts, Pierre Maugier obtient son baccalauréat en décret le 24 septembre 1416. Licencié dix ans plus tard, le 4 avril 1426, sous la direction d'Antoine de *Lanco*, il n'obtient ses insignes de docteur en droit canon que le 21 juin 1440. Il exerce aussitôt la régence au moins jusqu'en 1448, peut-être même jusqu'en 1452.

Étroitement associé à la vie universitaire, Pierre Maugier a occupé différents postes au sein de la corporation. Procureur de la nation française en 1421. Doyen de la faculté de décret du 7 novembre 1443 à novembre 1444, malgré un grave conflit avec son compétiteur Pierre de Brenne, vice-doyen d'octobre à novembre 1445, en remplacement de Jean Chuffart, il est réélu le 9 novembre 1447. Le 9 décembre 1449, il intervient au cours d'une assemblée générale afin que le recteur réunisse des députés pour aviser aux moyens d'empêcher que les membres jurés de la corporation paient les décimes levées dans le duché de Normandie.

Le 4 juin 1436, il est présent à la Chambre du Trésor, avec Jean de la Fontaine, pour l'enregistrement de la confirmation des privilèges par Charles VII, (*CUP*, t. 4, n^o 2486 n.). Au sein de la faculté de décret, Pierre Maugier remplit plusieurs missions spécialement auprès du roi de France. Le 12 décembre 1444, il est envoyé auprès de Charles VII (*ACUP*, t. 2, col. 600-603). Le 26 octobre 1448, il est l'un des quatre ambassadeurs de l'Université venus rencontrer le roi (*FDUP*, t. 2, p. 185; *ACUP*, t. 2, col. 748). Le 3 janvier 1450, il est envoyé au concile de l'Église gallicane réuni à Rouen (*ACUP*, t. 2, col. 791; *ACUP*, t. 5, col. 395-396). Élu le 21 août 1450 pour rencontrer Charles VII alors à Tours (*ACUP*, t. 2, col. 816), il est à nouveau désigné, le 13 décembre, pour rencontrer le comte de Dunois (*ACUP*, t. 2, col. 834-837). En février 1451, il repart à Tours auprès de Charles VII (*ACUP*, t. 5, col. 395-396). Enfin, le 21 juin 1452, il représente sa faculté au concile réuni à Bourges (*ACUP*, t. 2, col. 892).

ACUP, t. 2, col. 397, 454, 473, 566, 567, 572, 631, *passim*.

ACUP, t. 5, col. 70, 120, 122, 190, 399, 405-406, *passim*.

FDUP, t. 1, p. 152, 247, 276; t. 2, p. 52, 65, 78, 77, 83, *passim*.

PIERRE PLAOL (PLAYOUL, PLAOL, PLAUL, PLAUL) —
Petrus Plaoul

Originaire du diocèse de Liège et sorbonnard, maître ès arts et bachelier en théologie il est licencié en 1393.

Sous-chancelier à l'époque de Jean Blanchard, il est impliqué dans le procès. Il figure sur le rôle présenté par l'Université contre Jean de Montzon du 11 juillet 1388.

Comme beaucoup de maîtres de sa génération, il s'occupe du Schisme. En 1398, il prend part au vote de la soustraction d'obédience. Le 27 mai 1406, il prononce un discours au Parlement contre l'épître toulousaine, en compagnie de Jean Petit et de Pierre Cauchon. Le 23 novembre 1410, il apparaît comme légat du pape, et réclame une décime en son nom, à quoi s'oppose l'Université.

Le 4 août 1412, l'Université le choisit comme l'un de ses ambassadeurs envoyés à la conférence d'Auxerre (CUP, t. 4, n° 1956).

Après le mois d'août 1420, l'Université lui demande d'accepter l'office de conservateur des privilèges apostoliques à la place de l'évêque de Beauvais, Pierre de Savoisy, décédé le 13 août 1412.

CUP, t. 3, n°s 1509, 1511, 1516, 1518, 1520, 1521, 1552, 1563, 1679;

t. 4, n°s 1760, 1881 n. 1, 1902, 1943, 1956, 1958.

BAYE, t. 1, p. 158, 344.

MONSTRELET, t. 2, p. 103.

RELIGIEUX DE SAINT-DENYS, t. 2, p. 417, 691; t. 3, p. 361, 377, 513, 651

VALOIS (N.), *La France et le Grand Schisme...*, t. 3, p. 80, 82, 105, 139, *passim*.

PIERRE RICHER (RICZIER) — *Petrus Richerii*
(*Ricerii, Ritcherii*)

De la nation normande, il est *cursor* en 1429-1430, et bachelier sententiaire en 1436. Le 4 mars il est bachelier formé. Licencié le 22 février 1442 seulement, il obtient ses insignes de docteur le 22 novembre 1451, et commence à enseigner l'année suivante.

Recteur de l'Université de juin à octobre 1436, il l'est une seconde fois de juin au 10 octobre 1441, et une troisième d'octobre à décembre 1443.

Député pour représenter sa nation au sein de l'ambassade universitaire envoyée au concile de Bourges en avril 1438. Le 1^{er} décembre 1443,

alors recteur, il est opposé au procureur de la nation française au sujet de la cessation des cours (*ACUP*, t. 5, col. 11-12). En décembre 1444, il est envoyé auprès de Charles VII (*ACUP*, t. 2, col. 600-603).

CUP, t. 4, n^{os} 2349, 2458, 2490, 2521, 2558, 2698.

ACUP, t. 5, col. 514, 519 n. 1, 524, 532, 574, 656, 669, 832.

RENAUD DE FONTAINES — *Reginaldus de Fontanis*

Originaire d'une famille noble du diocèse de Troyes, Renaud de Fontaines entre au collège de Navarre en 1391 où il reste au moins jusqu'en 1408. Maître ès arts vers 1397, il est qualifié de bachelier en théologie sur le *rotulus* de la province de Sens de la nation française d'octobre 1403. Licencié en 1409, il est difficile d'établir s'il a enseigné à la faculté avant 1421, date de sa première apparition en qualité de régent. Il figure sur la liste de septembre 1423.

Peut-être recteur de l'Université en 1404, il remplace Jean Courtecuisse à la vice-chancellerie de Notre-Dame en 1421, et garde le pouvoir de conférer la licence jusqu'en 1428. En 1412, il échoue à devenir grand maître du collège de Navarre face à son concurrent Raoul de La Porte.

Le 10 mai 1422, une assemblée se tient aux Mathurins pour désigner un porte-parole auprès du roi d'Angleterre. La faculté de théologie le propose, car, dit-on, il est bien vu du roi (*ACUP*, t. 2, col. 288). Il assiste au concile de Constance comme député de la province d'Auxerre en 1415.

Peut-être dès 1420, mais sûrement à partir d'octobre-novembre 1421, il devient confesseur de Charles VI. En 1423, il accède au siège épiscopal de Soissons qu'il occupe jusqu'à sa mort survenue le 5 septembre 1442.

CUP, t. 4, n^{os} 1796, p. 82, 1866, 2183, 2189, 2219, 2266, 2312.

BOZZOLO (C.), « Renaud de Fontaines, évêque de Soissons, 1423-

1442 », dans *Actes du colloque Jeanne d'Arc et le cinq centième anniversaire du siège de Compiègne (Compiègne, 1980)*, 1982, p. 119-131.

GOROCHOV (N.), *Le collège de Navarre...*, p. 633.

LA SELLE (X. de), *Le service des âmes à la cour...*, p. 277-278.

ROBERT CIBOULE — *Robertus Cibouille*

Né à Bretueil en Normandie vers 1403, Robert Ciboule commence ses études en arts comme boursier au collège d'Harcourt. S'engageant dans les études en théologie, il commence son premier cursus le 12 avril 1430, et le second le 23 juillet 1433. En novembre 1433, il commence la

lecture des *Sentences*. Qualifié de bachelier formé dès 1435, il est licencié en théologie le 20 décembre 1437, maître le 17 février 1438, puis régent.

Il remplit plusieurs fonctions au sein de l'Université : receveur de la nation normande en 1435, il est recteur de mars à juin 1437. À ce titre, le 17 mai 1437, il comparaît au chapitre de Notre-Dame, dont le chancelier est Jean Chuffart, demander l'élargissement de Pierre Maugier. En mars-avril 1442, Gérard Machet lui écrit pour qu'il augmente le nombre des séculiers sententiaires. Le 18 mai 1451, suite au décès de Jean Chuffart, il est élu chancelier de Notre-Dame de Paris. Il intervient pour la réforme de la faculté des arts le 15 décembre 1451. Nommé proviseur du collège d'Harcourt en 1455.

Très rapidement, il se trouve étroitement mêlé aux affaires universitaires. Le 16 juillet 1435, il est élu pour représenter la faculté des arts dans l'ambassade universitaire envoyée à la conférence d'Arras (*CUP*, t. 4, n° 2460), où il semble aussi être délégué par le chapitre de Notre-Dame en tant que chanoine (*CUP*, t. 4, n° 2460 n. 3). En juin 1437, il est élu en tant que représentant de la nation normande pour porter le *rotulus* de l'Université au pape Eugène IV. Député par la corporation au concile de Bourges, il se distingue par le discours de clôture. Dès lors, Charles VII lui confie plusieurs missions importantes aux conciles de Bâle en juin 1438, de Florence en juin 1439, à la diète de Mayence en mars 1441, auprès d'Eugène IV en décembre 1441. Entre le 21 et le 30 novembre 1443, l'Université le charge d'obtenir du conseil royal la restitution de deux suppôts emprisonnés (*ACUP*, t. 2, col. 575-76). Le 23 novembre 1444, alors que l'Université a cessé ses prédication, Robert Ciboule et Gérard Gehé demandent à les reprendre ; ce qui leur est refusé (*ACUP*, t. 2, col. 602). En septembre 1449, l'Université l'envoie avec Guillaume Bouillé auprès de Charles VII pour défendre les privilèges corporatifs (*ACUP*, t. 2, col. 779). En février 1451, il est envoyé à Tours auprès de Charles VII contre l'Université de Caen (*ACUP*, t. 5, col. 398-99, 405-406).

Il meurt le 12 août 1458.

CUP, t. 4, n° 2349, 2434, 2435, 2503, 2504, 2517 n. 1, 2647, 2660, 2661, 2673, 2677, 2681.

COMBES (A.), « Un témoin du socratismes chrétien au xv^e siècle : Robert Ciboule »,

Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge, 1933, p. 124-163.

BOISARD-SALLERON (G.), « Un prédicateur français au xv^e siècle,

Robert Ciboule... », dans *PTÉC*, 1956, p. 83-85.

ROBERT JULIENNE (JULIAN) — *Robertus Julienne*

De la nation normande de l'Université, il est reçu bachelier en médecine en 1432. Après quelques années d'absence, il reçoit la licence en 1436. Il s'établit ensuite à Sens et y est médecin de la ville pendant neuf mois en 1437-38. Il figure parmi les maîtres régents à partir de 1439.

Doyen de la faculté en 1440-1441 et en 1441-1442.

Il fait partie de l'ambassade que l'Université envoie auprès de Charles VII, alors à Nancy, le 12 décembre 1444 (*CUP*, t. 4, n° 2591). Député, avec Guillaume Bouillé, auprès de Charles VII, en octobre 1446 (*ACUP*, t. 2, col. 667).

Il meurt le 10 mai 1448

CUP, t. 4, n° 2591.

WICKERSHEIMER (E.), *Dictionnaire biographique des médecins...*, t. 2, p. 712.

ROBERT POITEVIN — *Robertus Poitevin*

Né à Paris à la fin du XIV^e siècle, maître ès arts, le 7 février 1418, il est présenté à la licence en médecine que Gérard Machet, alors vice-chancelier de l'Université en l'absence de Jean Gerson, lui remet le 27 février suivant. Dès 1418, il est proclamé régent, et professe en fait à partir de l'année 1419-1420. Le 9 septembre 1423, avec la recommandation de l'archevêque de Rouen, Jean IV de La Roche-Taillée, il obtient du pape Martin V l'office de professeur régent pour sa vie durant. De 1418-1419 à 1452-1453, il paraît régulièrement sur la liste des professeurs de la faculté. Il est probable qu'il a été, au moins en titre, professeur en médecine toute sa vie. Il professe certainement lui-même jusqu'en 1436, date à partir de laquelle il ne paraît plus dans les actes courants de la faculté

Doyen de la faculté la même année.

Pendant toute la période de la présence anglaise, il se tient à l'écart des autorités politiques. Dès décembre 1418, alors qu'il n'a été reçu à la licence que depuis quelques mois, il se trouve en ambassade près de la curie romaine. En 1424, il est nommé pour être envoyé à Rome au sujet du second rôle principal de l'Université. Avant d'arriver à Rome, il fait étape au concile de Sienne. Élu le 16 juillet 1435 pour représenter l'Université au congrès d'Arras (*CUP*, t. 4, n° 2460). En avril 1436, il figure parmi les représentants qui partent à Bourges féliciter Charles VII (*CUP*, t. 4, n° 2481).

Vers 1436, il se rapproche de la cour de Charles VII, et devient le médecin attitré des princes.

CUP, t. 4, n° 2238.

VALOIS (N.), *Le pape et le concile...*, t. 1, p. 56.

FAVREAU (R.), « Robert Poitevin, professeur à Paris, médecin des Princes, trésorier de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers (v. 1390-1400 à 1474) », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers*, 4^e série, 6 (1961-1962), p. 141-151.

WICKERSHEIMER (E.), *Dictionnaire biographique des médecins...*, t. 2, p. 712.

THOMAS DE COURCELLES — *Thomas de Courcellis (Corsellis, Colsellis)*

Né à Amiens en 1393, il commence son deuxième cursus sur la Bible le 14 juillet 1427. Bachelier sententiaire en septembre 1427, il est licencié en théologie le 8 mars 1435, et accède au doctorat le 5 avril suivant pour professer dès septembre.

Recteur de l'Université du 16 mars au 22 juin 1426, il l'est à nouveau du 10 octobre à décembre 1430. Proviseur de la Sorbonne de 1433-1460.

Thomas de Courcelles commence par intervenir au procès de Jeanne d'Arc. En octobre 1431, porteur du rôle à Eugène IV, il désigné comme *rector* de l'ambassade (CUP, t. 4, n° 2396; ACUP, t. 2, col. 453). Il est député à la conférence d'Arras en 1435 (CUP, t. 4, n° 2460), puis au concile de Bâle. En novembre 1441, il prononce un sermon pour la confirmation des privilèges (MAUPOINT, p. 48). En 1448, il compte parmi les ambassadeurs envoyés à Nicolas V. Le 14 novembre 1450, il se présente devant l'Université pour rendre compte de son discours prononcé devant le duc d'Orléans (ACUP, t. 5, col. 387).

Il meurt le 23 octobre 1469.

CUP, t. 4, n° 2457.

ACUP, t. 2, 343, 348, 441, 828, 834, 844.

TISSET (P.), *Procès de condamnation...*, t. 2, n° 27, p. 394-395

DESSPORTES (P.) et MILLET (H.), *Fasti Ecclesiae Gallicanae...*, t. 1, *Diocèse d'Amiens*, n° 415, p. 213.

THOMAS HERSKYN (ERSKYN, HARSKY, ARSKYN) DE SCOTIA

Maître ès arts, procureur de la nation anglaise, il est élu le 4 août 1412 pour la conférence d'Auxerre (CUP, t. 4, n° 1956).

THOMAS LEMOINE — *Thomas Monachi*

Natif de Normandie, il apparaît comme maître régent à la faculté des arts et étudiant en théologie en 1403. Bachelier biblique en 1406, il est bachelier formé le 15 novembre 1419. Licencié l'année suivante, il enseigne de 1421 jusqu'en 1436.

En 1420, il est élu comme député de l'Université pour la conférence de Troyes (*CUP*, t. 4, n° 2155). En avril 1423, il est envoyé auprès des ducs de Bedford, de Bretagne et le comte de Richmond pour leur présenter des lettres de l'Université les félicitant de leur alliance. Il reçoit pour cette mission 100 sous parisis (*CUP*, t. 4, n° 2209). En février 1424, il réunit chez lui des maîtres de la faculté de théologie afin d'examiner les statuts et serments de la faculté.

CUP, t. 4, n°s 1796 n. 3, 2183, 2195, 2219, 2233, 2258, 2281, 2296, 2321, 2324, 2331, 2345, 2347, 2393, 2395, 2453, 2492.

URSIN DE TALEVENDE (TALVENDE) — *Ursinus de Talevando*

Originaire du diocèse de Coutances, d'origine noble, Ursin de Talevende est qualifié de maître ès arts sur le *rotulus* de 1385 et étudiant en théologie. Maître régent à la faculté des arts au collège d'Harcourt, il apparaît comme bachelier formé en 1398. Licencié le 2 mai 1400, il enseigne aussitôt, probablement jusqu'à son départ pour le concile de Constance.

Procureur de la nation normande en 1387, puis en 1389, il est amené à participer au procès de Jean de Montzon.

En 1398, il prend part au vote sur la soustraction d'obédience. Le 21 août 1408, il prononce un discours contre Benoît XIII. En 1409, il part pour le concile de Pise où il est envoyé pour la province de Rouen. Le 10 septembre 1410, il est présent à l'assemblée de l'Université au cours de laquelle le manifeste des princes armagnacs est réceptionné (*CUP*, t. 4, n° 1895, p. 190 n.). En avril 1412, il est envoyé au concile de Rome en tant que représentant de l'Église de France. Il est l'un des trois représentants de la faculté de théologie dans l'ambassade universitaire à la conférence d'Auxerre en août 1412 (*CUP*, t. 4, n° 1956). Ursin de Talevende joue un rôle déterminant lors de la chute des Cabochiens. C'est à lui que l'Université confie le soin d'approuver la paix de Pontoise (*CUP*, t. 4, n° 1986). Le 3 août en présence des princes (RELIGIEUX DE SAINT-DENYS, t. 5, p. 126-128), puis le 4 août, au Parlement, il discourt sur ce sujet (BAYE, t. 1, p. 125-126), Actif au concile de la foi où il participe à la plupart des sessions (*CUP*, t. 4, n°s 2001, 2003, 2012), il fait partie de la commission de dix-sept membres chargés de vérifier la véracité des propositions incriminées (*CUP*, t. 4, n°s 2006). Il se prononce pour renvoyer l'affaire au pape. Il part ensuite au concile de Constance en tant qu'ambassadeur de l'Université (Coville (A), *Jean Petit...*, p. 513 n. 42).

Son nom apparaît pour la dernière fois dans les sources universitaires au mois d'août 1414, à l'occasion d'un grave conflit l'opposant à la faculté des arts et à la nation française à la suite d'une altercation avec le recteur Jean Campan au sujet de la succession à l'évêché de Coutances (CUP, t. 4, n° 2027), le recteur ayant refusé de *concludere* sa *supplicatio*.

Il meurt le 27 mai 1417.

CUP, t. 3, n°s 1513 n. 32, 1541, 1572, 1576, 1577, 1679; t. 4, n°s 1763 n. 2.

MILLET (H.) et POULLE (E.), *Le vote de la soustraction...*, n° 218, p. 227.

VALOIS (N.), *La France et le Grand Schisme...*, t. 3, p. 180; t. 4, p. 26, 136, 205, 223, 501.

Recteurs de l'Université et personnages divers

DOMINIQUE CHAILLON — *Dominicus Chaillon*

Clerc du diocèse de Verdun, Dominique Chaillon figure comme maître régent à la faculté des arts et bachelier en théologie sur le *rotulus* de la nation française, province de Reims, d'octobre 1403. Licencié vers le 25 décembre 1413, en même temps qu'Eustache de Mesnil et Jean de Montléon. On ne sait pas s'il enseigne la théologie.

Il est recteur de l'Université de juin à octobre 1411.

De part sa fonction, il s'est trouvé à son tour engagé dans les événements. Peut-être accompagne-t-il Jean Gerson venu protester auprès de Charles VI contre la levée d'une aide au milieu du mois de juillet (RELIGIEUX DE SAINT-DENYS, t. 4, p. 416). Bien que l'on soit mal renseigné sur son rectorat, rappelons qu'il reçoit des queues de vin de Beaune de Jean sans Peur dans la seconde quinzaine du mois de septembre. (ACO B 1570, fol. 234^{vo}). Il reçoit la déclaration de Saint-Ouen, du 9 octobre 1411, dans laquelle Charles d'Orléans revient sur la justification du meurtre de son père (DOUËT-D'ARCQ (L.), *Choix de pièces inédites...*, t. 1, p. 344). Il participe au concile de la foi (CUP, t. 4, n°s 2003, 2012).

Bien qu'il ne semble pas avoir joué un rôle particulier, il est chassé de la capitale le 27 mars 1414 (ACUP, t. 2, col. 173). Il est député à Constance comme *nuntius* auprès de Martin V en janvier 1418 avec notamment Eustache de Mesnil, Guillaume Euvrie, Antoine de *Lanco* et Jacques Despars.

Il meurt en 1420 avant le 18 septembre.

CUP, t. 4, p. xxvii, n° 1796, p. 84, 1908, 1998, 2092.

DESPORTES (P.), *Fasti Ecclesiae Gallicanae...*, t. 3, *Diocèse de Reims*, n° 930, p. 262.

DOMINIQUE FRANÇOIS — *Dominicus Francisci de Metis*

Membre de la nation française, province de Reims, Dominique François apparaît comme maître régent à la faculté des arts sur le *rotulus* d'octobre 1403, et son nom figure sur le rôle des maîtres artiens préparé en août 1410-1411.

Il est recteur de l'Université d'octobre au 16 décembre 1412. À ce titre, il s'occupe essentiellement de la bulle dite des « cinq articles » du pape Jean XXIII relative aux grâces expectatives et de la préparation de l'ambassade universitaire envoyée au concile de Rome (*ACUP*, t. 2, col. 132 et 135; *CUP*, t. 4, n° 1941).

Dénoncé comme l'un des principaux chefs du mouvement cabochien dans une lettre patente du 18 septembre 1413 (*RELIGIEUX DE SAINT-DENYS*, t. 5, p. 172), son bannissement est prononcé le 14 mai 1414 en même temps que Pierre Cauchon, Jean Bout, Nicole de Saint-Ylier (*DOUËT-D'ARCQ (L.)*, *Choix de pièces inédites...*, t. 1, p. 368).

CUP, t. 4, p. xxvii, n° 1796, p. 84, 1908.

ACUP, t. 2, col. 136.

DOMINIQUE PETIT (DE VARENNES) — *Dominicus Parvi (de Varenis)*

Originaire du diocèse de Reims, Dominique Petit obtient sa licence en arts en 1374. Maître régent à la faculté en 1379, il entreprend des études en théologie. Bachelier formé en 1387, licencié le 2 mai 1388, il commence son enseignement l'année suivante et le poursuit jusqu'en 1427.

Procureur de la nation française en 1378, recteur de l'Université de juin à octobre 1380, Jean Gerson lui demande de le remplacer à la chancellerie de Notre-Dame le 11 mars 1400 avant de se récuser. En septembre 1413, il est doyen de la faculté de théologie, puis de 1423 à 1426. Reçu à l'office de vice-régent du chancelier le 24 octobre 1425 malgré l'opposition de Guillaume de Courcelles, il l'est encore en 1426 où il délivre la licence aux décrétistes le 23 mars.

Très tôt mêlé aux affaires universitaires, il prend part, en qualité de recteur, à la condamnation du prévôt de Paris Hugues Aubriot, puis au procès du Dominicain Jean de Montzon. En 1398, il vote pour la soustraction d'obédience. En mars 1407 il figure parmi les membres de l'ambassade envoyée auprès de Benoît XIII et de Grégoire XII. En 1411, il représente l'Université au concile de Pise. Le 7 mars 1412, il est présent lors de la réunion universitaire s'opposant à la collation des bénéfices par

les ordinaires. Il participe au concile de la foi où il intervient à partir de la seconde session.

En juin 1411, il reçoit des queues de vin de Beaune du duc de Bourgogne (ACO B 1570, fol. 234). Le 27 mars 1414, il est banni du royaume avec Dominique Chaillon (*ACUP*, t. 2, col. 172-173).

Il est mentionné pour la dernière fois en septembre 1426. Il meurt probablement quelque temps après, puisqu'une messe est célébrée en sa mémoire le 19 février 1427.

CUP, t. 3, n° 1433 ; t. 4, n° 1761, 1793 n. 2, 1822, 1884, 1944 n., 1989 n. 3,

2001, 2003, 2012 n., 2219, 2242, 2258, 2260, 2266, 2278, 2281 n. 1.

FDUP, t. 1, p. 271.

RELIGIEUX DE SAINT-DENYS, t. 3, p. 512.

MILLET (H.), « Les Français du royaume au concile de Pise (1409) », *op. cit.*, p. 278.

MILLET (H.) et POULLE (E.), *Le vote de la soustraction d'obédience...*, n° 147, p. 180.

VALOIS (N.), *La France et le Grand Schisme...*, t. 3, p. 179, 295, 499, 543 ; t. 4, p. 184.

GUILLAUME BLOC (BLOK, BLOCH) — *Guillelmus Bloc*

Membre de la nation anglo-allemande, maître ès arts, Guillaume Bloc commence son premier cursus en théologie en 1406, et apparaît comme bachelier formé en 1413. Vraisemblablement licencié avant 1417, il n'est pas certain qu'il ait enseigné à la faculté de théologie.

Il occupe la charge rectorale de juin à octobre 1412.

Guillaume Bloc est un personnage important au sein de la nation anglaise qui lui confit plusieurs missions. Le 24 août 1409, elle le choisit comme *nuntius* pour porter le rôle au pape Alexandre V (*ACUP*, t. 2, col. 58). Le 7 mars 1412, il la représente dans une assemblée générale de l'Université en compagnie de Jacques de Harlem (*CUP*, t. 4, n° 1944 n.). En décembre 1412, il est son ambassadeur au concile de Rome. En 1418, il est encore désigné comme *nuntius* auprès de Martin V à Constance.

Son rectorat coïncide avec l'intervention de l'Université dans les négociations de la paix d'Auxerre. Peut-être réceptionnaire d'une lettre de Jean sans Peur de fin juin (LEHOUX (Fr.), *op. cit.*, t. 3, p. 272-273 n. 8), il fait écrire au duc de Bourgogne, au dauphin et à Antoine des Essarts pour les mettre en garde contre les intentions des Armagnacs (*CUP*, t. 4, n° 1955). Mandé par le roi afin d'organiser l'ambassade, il réunit la corporation le 4 août à cet effet puis l'informe de sa composition (*CUP*, t. 4, n° 1956). Averti par Robert de la Heuse de l'invasion anglaise, il assemble aussitôt la corporation qui écrit à Auxerre afin d'avertir les princes de cet événement et les prier d'intervenir (*CUP*, t. 4, n° 1957).

CUP, t. 4, p. xxvii, n° 2000 n. 4, 2092

ACUP, t. 1 et t. 2, *passim*.

VALOIS (N.), *La France et le grand Schisme...*, t. 4, p. 206 n. 3.

GUILLAUME CHOLET — *Guillelmus Choleti (Choletti)*

Carme, Guillaume Cholet accède au grade de licencié en théologie en 1411. Qualifié de maître en théologie en 1413, il enseigne au collège des Carmes.

La seule intervention que nous connaissons est sa participation active au concile de la foi. Présent à toutes les sessions (CUP, t. 4, n°s 2000, 2001, 2003, 2012), il fait partie de la commission délibérante (CUP, t. 4, n° 2006), et se prononce pour la condamnation (CUP, t. 4, n° 2012).

Il est tué lors de la rentrée des Bourguignons, le 12 juin 1418 (ACUP, t. 2, col. 246)

CUP, t. 4, n° 1940.

HENRI SCATTER (SCHATER, STATTER, SCATENE) —
Henricus Statter

Clerc du diocèse d'Utrecht, Henri Scatter est d'abord immatriculé à l'Université de Cologne en 1389. Il se rend ensuite à Paris où il intègre la nation picarde. Bachelier en médecine en 1401 après trente-huit mois d'audition, il est reçu maître le 14 octobre 1410, mais n'enseigne pas.

Alors bachelier en médecine, il est recteur en 1408, puis de juin à octobre.

À ce titre, il se trouve au centre des démarches menées par l'Université au mois de septembre 1410 afin de convaincre les princes à la réconciliation. Ayant eu connaissance du manifeste du duc de Berry, il prend probablement l'initiative de réunir la corporation en assemblée générale afin d'y décider l'envoi d'une ambassade (CUP, t. 4, n° 1895). Vers le 15 septembre, l'Université le charge de rencontrer Charles VI afin de lui faire part des dangers qui pèsent sur la corporation et solliciter de lui une audience au conseil (MONSTRELET, t. 2, p. 91). Très certainement présent lorsque le porte-parole de l'Université propose d'écarter les membres de la famille royale du Conseil, puis à la séance du 24 septembre au cours de laquelle ils acceptent les propositions de paix (RELIGIEUX DE SAINT-DENYS, t. 4, p. 372-374 ; MONSTRELET, t. 2, p. 92).

Au mois de septembre, il obtient du roi la confirmation du privilège relatif aux étudiants mourant *intestat* (CUP, t. 4, n° 1898). La même année il est récompensé de deux cents francs d'or par Charles VI pour la peine

qu'il a prise « ou fait de la poursuite de l'union de notre mere sainte Eglise ».

Il quitte probablement l'Université après son rectorat et sa réception à la maîtrise pour rejoindre Jean sans Peur dont il devient le médecin. En 1421, il est appelé à jouer un rôle politique auprès de Jean, duc de Brabant, puis il devient conseiller de Philippe le Bon. En 1431, l'évêque d'Utrecht l'envoie au concile de Bâle. En janvier 1432, le concile l'envoie à Rome ; il est de retour en avril et obtient la permission de regagner aussitôt Utrecht. Il revient à Bâle, en 1434, délégué par l'Université de Louvain.

Il meurt en 1451.

CUP, t. 4, p. xxvii, n° 1895 n. 1

WICKERSHEIMER (E.), *Dictionnaire biographique des médecins...*, t. 1, p. 286

JACQUES GALET (GALLET) — *Jacobus Galeti*

Chanoine du diocèse de Laon, Jacques Galet, maître ès arts, est étudiant à la faculté de décret. Bachelier avant 1426, il obtient sa licence sous Philippe de Franchelain le 30 mars 1428. Il ne se présente pas au doctorat.

Pendant et après ses études, il occupe plusieurs fonctions au sein de l'Université. Recteur une première fois d'octobre à décembre 1422, il l'est ensuite d'octobre à décembre 1432. *Promotor* de l'Université en septembre 1428, il l'est encore en décembre 1431. En 1429, il est receveur de la nation picarde.

Ces différentes fonctions lui valent d'intervenir à l'occasion d'événements importants. En tant que recteur, il organise la procession universitaire pour les funérailles de Charles VI (*CUP*, t. 4, n° 2198). Convoqué au Parlement le 19 novembre 1422, il prête serment de respecter le traité de Troyes, et la cour le charge de faire prêter le même serment à tous les universitaires (FAUQUEMBERGUE, t. 2, p. 73-74). Le 15 décembre 1424, il compte parmi les députés de l'Université venus réclamer l'enregistrement des privilèges (FAUQUEMBERGUE, t. 2, p. 153). En tant que promoteur, il vient au Parlement, le 17 septembre 1428, pour une affaire concernant l'héritage de feu Nicolas de Savigny (FAUQUEMBERGUE, t. 2, p. 287).

Il meurt au tournant des années 1435-1436.

CUP, t. 4, p. xxvii, n°s 2224 n. 1, 2275, 2308, 2320, 2429, 2473.

FDUP, t. 1, p. 128, 302, 319, 380.

JEAN CASSON — *Johannes Casson*

Du diocèse de Nevers, Jean Casson apparaît comme maître ès arts et licencié en médecine sur le *rotulus* de la province de Sens de la nation française d'octobre 1403. Maître le 5 juin 1404, il exerce la régence dès le mois de novembre suivant jusqu'en 1418, mais d'une façon irrégulière.

Élu doyen de sa faculté le 5 novembre 1407, il est reconduit dans sa charge l'année suivante.

Le 7 mars 1412, son nom est mentionné lors de l'assemblée universitaire s'opposant à la collation des bénéfices par les ordinaires. Aucun document ne le mentionne comme ayant pris part à une quelconque ambassade de l'Université, aucune mission spéciale ne lui a été confiée. Cependant, considéré comme pro-armagnac, il est assassiné le 12 juin 1418 (*ACUP*, t. 2, col. 246)

CFM, *passim*.

WICKERSHEIMER (E.), *Dictionnaire biographique des médecins...*, t. 1, p. 378.

JEAN D'ACHERY (DACHERY) — *Johannes de Acheriaco*

Natif de Laon, Jean d'Achery entre au collège du même nom en 1381, obtient sa maîtrise ès arts en 1384. En troisième année de théologie sur le *rotulus* de la nation picarde de la faculté des arts du 31 juillet 1387, il est choisi comme principal du collège de Laon en 1401. En 1403, deux personnages le portent sur les *rotuli* qu'ils présentent à Benoît XIII : Marie de Coucy, veuve de Henri de Bar, et Mathieu Renaud, aumônier du duc d'Orléans.

Il participe assidûment au concile de la foi, puis est l'un des universitaires chargés d'examiner la *Justification*. Représentant de l'Université au concile de Constance, il ne paraît pas avoir rempli d'autres missions. De retour à Paris, il souscrit le rôle sur lequel figure neuf assertions de Jean Petit (*CUP*, t. 4, p. 321). Présent le 7 mars 1412 lors de la réunion universitaire s'opposant à la collation des bénéfices par les ordinaires (*CUP*, t. 4, n° 1944 n.).

Il est tué le 12 juin 1418 (*ACUP*, t. 2, col. 246).

CUP, t. 3, n° 1541 ; t. 4, n° 1944 n.

MILLET (H.), *Les chanoines du chapitre cathédral de Laon*, n° 36, p. 349-350.

VALOIS (N.), *La France et le Grand Schisme...*, t. 4, p. 274, 300, 307, 416, 420.

JEAN DE LANDA (LOUDA, LOMERA) — *Johannes de Londa*

Clerc du diocèse de Bayeux, maître ès arts et étudiant en théologie sur le *rotulus* de la nation normande d'octobre 1403, Jean de Landa est qualifié de bachelier en théologie en 1413, ainsi qu'en 1416.

Il participe à la première session du concile de la foi (CUP, t. 4, n° 2000).

Probablement pour avoir été porté au rectorat par les Armagnacs (ACUP, t. 2, col. 169-174), il est tué le 12 juin 1418 (ACUP, t. 2, col. 246).

CUP, t. 4, n° 1796, p. 100, 2000, p. 322.

JEAN DES TEMPLES — *Johannes de Templis*

Clerc du diocèse de Troyes, Jean des Temples apparaît sur le *rotulus* de la nation française de la faculté des arts, province de Sens, d'octobre 1403 comme maître ès arts et étudiant en théologie. Il entre au collège de Navarre vraisemblablement en 1406 où il reste jusqu'en 1414. Licencié en 1418, il ne semble jamais avoir professé à la faculté.

Recteur de l'Université de décembre 1413 à mars 1414, il est procureur de la nation française en juin de cette année.

Sa qualité de recteur lui vaut d'être au cœur de la condamnation de la *Justification*. Il participe à deux sessions du concile de la foi (CUP, t. 4, n° 2000, 2003). Le 31 décembre, il convoque l'Université pour lui soumettre des lettres du duc de Bourgogne (GERSON, *Opera Omnia*, t. 5, p. 372). Il souscrit la condamnation de la *Justification* prononcée le 23 février 1414 (CUP, t. 4, n° 2014), et il est présent lorsque les exemplaires sont brûlés le 25 (BAYE, t. 2, p. 170). Le 10 juin 1414, en qualité de procureur de la nation française, il conduit une procession organisée aux Célestins en mémoire de Louis d'Orléans (CUP, t. 4, n° 2024). Il compte parmi les ambassadeurs de l'Université envoyés au concile de Constance.

Engagé de part sa fonction, il n'est pas improbable que l'entrée des Bourguignons dans Paris ait contraint Jean des Temples à quitter la capitale, ce qui expliquerait peut-être aussi qu'il n'ait pas enseigné, même si une carrière à la chancellerie de Martin V, dont il est l'un des familiers, a déterminé son choix de carrière.

Il meurt avant le 20 juillet 1422.

CUP, t. 4, p. xxvii, n°s 1796 n. 18, 2024.

GOROCHOV (N.), *Le collège de Navarre...*, p. 704.

MILLET (H.), *Les chanoines du chapitre cathédral de Laon*, n° 78, p. 377.

DESORTES (P.), *Fasti Ecclesiae Gallicanae...*, t. 3, *Diocèse de Reims*, n° 152, p. 416.

JEAN PROBE — *Johannes Probi*

Originaire du diocèse de Reims, Jean Probe entre au collège de Navarre comme boursier artien en 1404, puis théologien en 1414. Il est qualifié de bachelier en théologie en 1416.

Recteur de l'Université de décembre 1416 à mars 1417.

Le 6 septembre 1413, il est présent, avec notamment Nicolas de Gondrecourt, lorsque la nation française s'adjoint à la démarche de Jean Gerson contre la *Justification* (CUP, t. 4, n° 1989 n.). Son nom figure sur le rôle de 1416 envoyé à Constance sur lequel figure 9 assertions de Jean Petit (CUP, t. 4, p. 322). Vers le 14 janvier 1417, en tant que recteur, il fait écrire au comte de Hainaut (CUP, t. 4, n° 2080), pour convaincre le dauphin à revenir à Paris (CUP, t. 4, n° 2081). Présent lors de l'adjonction des Frères Mineurs et des Ermites de Saint-Augustin à la condamnation de la *Justification*, le 16 novembre 1417, avec Pierre de Brêne et, Pierre d'Ascicères (CUP, t. 4, n° 2086).

CUP, t. 4, p. xxvii, n°s 1989 n., 2067 n. 6, 2080 n. 1.
GOROCHOV (N.), *Le collège de Navarre...*, p. 690.

JEAN WARIN — *Johannes Warini*

De la nation française, Jean Warin est reçu bachelier en médecine en 1420 après 47 mois d'audition. Licencié le 20 mars, maître en 1422, il enseigne jusqu'en 1427.

Recteur de l'Université du 16 décembre 1408 jusqu'au 24 mars 1409, il occupe le décanat au sein de la faculté de médecine en 1423-1424. En qualité de recteur, Jean Warin se trouve au cœur des événements qui précèdent la ratification de la paix de Chartres.

CUP, t. 4, n°s 2189, 2196, 2197, 2221, 2246, 2285.
ACUP, t. 2, 45 n. 1.
WICKERSHEIMER (E.), *Dictionnaire biographique des médecins...*, t. 2, p. 502.

LAURENT DE ULMONTE

Peut-être recteur de juin à octobre 1418 (CUP, t. 4, p. xxvii).

Personnage quasiment inconnu, dont on a aucune trace dans les archives universitaires, Laurent de Ulmonte occupe néanmoins le rectorat à un moment critique de la corporation. Il souscrit, le 9 août 1418, la lettre décrivant la situation déplorable de l'Université pendant les années du gouvernement armagnaque (CUP, t. 4, n° 2107). Écrit au pape Martin V pour qu'il s'entremette pour rétablir la paix entre le royaume

de France et d'Angleterre (*CUP*, t. 4, n° 2108). Informe, en septembre 1418, les Rouennais des démarches faites par Jean de Troyes, Pierre-aux-Bœufs, Eustache de Pavilly et Jean Bouègue auprès de Charles VI et de Jean sans Peur pour les secourir (*CUP*, t. 4, n° 2111). Les informe, courant décembre, des efforts poursuivis par la corporation, notamment financiers, à moins qu'il ne s'agisse de son successeur probable Jean de La Chambre (*CUP*, t. 4, n° 2120).

NICOLAS AMANT — *Nicholaus Amantis*

Clerc du diocèse de Noyon, il figure comme maître régent à la faculté des arts et bachelier en théologie sur le rôle de la nation picarde d'octobre 1403. Bachelier sententiaire en 1408, licencié en 1411, maître en théologie, il est difficile de dire s'il enseigne.

Recteur de l'Université de décembre 1410 à mars 1411, peut-être était-il encore en fonction lorsque Charles d'Orléans adresse sa lettre close à la nation française dans le but de faire condamner les propositions de Jean Petit.

CUP, t. 4, p. xxvii, n° 1796, p. 90, 1908, 1914, 1940, n. 5.

PIERRE GAUTIER — *Petrus Galteri*

Originaire de Paris ou de Sens (il y a deux homonymes), les deux Pierre Gautier sont qualifiés de maître ès arts et étudiant en théologie sur le *rotulus* de la nation française d'octobre 1403. Tous deux boursiers en arts au collège de Navarre en 1406, l'un des deux est bachelier en théologie en 1413, bachelier formé en 1416.

De même, l'un des deux est procureur de la nation française en novembre 1413.

L'un des deux est présent le 6 septembre 1413, lorsque l'Université avoue le discours de Jean Gerson contre la *Justification* (*CUP*, t. 4, n° 1989, p. 263), participe ensuite à deux sessions du concile de la foi (*CUP*, t. 4, n°s 2000, p. 271 et 2001, p. 272), et inscrit son nom sur l'un des rôles de la faculté de théologie envoyé à Constance en 1416 pour condamner la *Justification* (*CUP*, t. 4, p. 322). Le 18 avril 1418, en compagnie du conservateur Garnier Barrey et au nom du recteur, il intervient au Parlement demander un exemplaire des cédules échangées entre Armagnacs et Bourguignons ayant trait aux pourparlers de la Tombe (FAUQUEMBERGUE, t. 1, p. 119).

CUP, t. 4, n° 1796, p. 81 et 83, 2001.

GOROCHOV (N.), *Le collège de Navarre...*, p. 730.

RAOUL RECUCHON (LECUCHON) — *Radolphus Recuchon*

Originaire du diocèse de Rouen, il est qualifié de maître ès arts sur le *rotulus* de la faculté d'octobre 1403. Qualifié de bachelier formé en théologie en décembre 1413, il l'est encore en 1416.

Procureur de la nation normande en décembre 1409, il est recteur de l'Université de juin à octobre 1416.

Le 15 décembre 1409, il est présent, en tant que procureur, à la réunion de l'Université choisissant Guillaume Guignon comme procureur et *nuntius* auprès d'Alexandre V. Il participe à la seconde session du concile de la foi (*CUP*, t. 4, n° 2001). Le 16 août 1416, il se rend au Parlement, accompagné de trois théologiens et de trois décrétistes pour demander de combattre les pillards (*CUP*, t. 4, n° 2071 ; BAYE, t. 2, p. 266 ; MONSTRELET, t. 3, p. 152).

CUP, t. 4, p. xxvii, n°s 1796 n. 42, 1873 n. 6, 1874, 2067 n. 5, 2072, 2075.

ROLAND RAMIER (RAYMER) — *Rolandus Ramerii*

Diacre du diocèse de Rouen, maître ès arts, étudiant en théologie en 1385, Roland Ramier figure sur le *rotulus* de la nation normande de la faculté des arts du 31 juillet 1387 en quatrième année d'audition. Qualifié de bachelier en théologie en 1398, il ne semble pas avoir obtenu d'autre grade, et sa carrière universitaire semble s'être déroulée au sein de sa nation. Il figure sur le *rotulus* envoyé au pape Jean XXIII de 1410/11.

Il est recteur d'octobre à décembre 1410.

Très tôt, Roland Ramier participe aux engagements politiques de l'Université. Son nom figure sur l'*instrumentum publicum* du 26 février 1394. De même prend-t-il part au vote de la soustraction d'obédience en 1398. Il faut ensuite attendre son rectorat pour le voir à nouveau entraîné dans les événements. Le 13 octobre 1410, quelques jours après son éléction, il conduit la délégation universitaire chargée de rencontrer le duc de Berry pour le convaincre d'accepter les conditions de paix proposées le 24 septembre (*ACUP*, t. 2, col. 87). Son rectorat est néanmoins principalement occupé à s'opposer aux mesures fiscales prises par Jean XXIII qui prétendit lever une décime. Le 22 novembre 1412, il convoque les licenciés à se rendre à l'assemblée universitaire tenue le lendemain, ce qui lui vaut quelques reproches de la cour (BAYE, t. 1, p. 341). Le 24, il est au conseil royal afin de protester contre la levée des décimes (MONSTRELET, t. 2, p. 105 ; BAYE, t. 1, p. 343), puis fait écrire à certains prélats (*CUP*, t. 4, n° 1905). On le retrouve le 7 mars 1412 à l'assemblée générale s'opposant à la collation des bénéfices par les ordinaires en qualité de représentant de sa nation (*CUP*, t. 4, n° 1944 n.).

CUP, t. 3, n° 1513, 1541, 1679 ; t. 4, p. xxvii, n° 1908.

ACUP, t. 2, col. 86.

MILLET (H.) et POULLE (E.), *Le vote de la soustraction...*, t. 1, n° 217, p. 226-227.

THOMAS MARÉCHAL — *Thomas Marescalli*

Clerc du diocèse de Liège, Thomas Maréchal apparaît en qualité de maître régent ès arts et bachelier en théologie sur le *rotulus* de la nation picarde d'octobre 1403. Licencié en 1411, il est maître en février-mars 1412. À l'occasion de sa fête en théologie, il reçoit du duc de Bourgogne des queues de vin de Beaune (ACO B 1576, fol. 193^{vo}).

Recteur de l'Université probablement de décembre 1404 à mars 1405.

CUP, t. 4, 1796, p. 90, 1815, 1940, 1942, 1943.